SMI
Managem Group

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2024

Sommaire

04

Acteur clé de l'argent primaire, entre savoir-faire et excellence

- A propos de la SMI
- Chaîne de valeur internalisée
- Héritage solide dans l'industrie minière
- SMI en chiffres
- Actionnariat solide
- Contribution directe aux technologies durables
- Position stratégique sur les marchés régionaux et internationaux
- Modèle d'affaires résilient et créateur de valeur

16

Rapport d'activité

- Revalorisation des ressources et renforcement du potentiel minier
- Développement industriel et modernisation des infrastructures
- Pilotage de la performance et transformation opérationnelle
- 2024, une année stable, portée par la hausse du cours de l'argent

22

Rapport ESG

- Périmètre de reporting, période, référentiel et modalités
- Forte implication en faveur du développement durable et de la responsabilité sociale
- Dialogue constructif et continu avec les parties prenantes
- Approche RSE intégrée à la stratégie d'entreprise
- Gouvernance RSE au service des engagements durables
- Démarche RSE récompensée au fil des années
- Développement du capital humain, levier clé de croissance durable
- Engagement continu pour la protection de l'environnement
- Engagement fort pour le développement des communautés locales
- Gouvernance

68

Comptes annuels et Rapports

- Rapport de gestion
- Comptes sociaux
- États des informations complémentaires
- Déclaration des honoraires des contrôleurs des comptes
- Rapports des commissaires aux comptes

ACTEUR CLÉ DE L'ARGENT PRIMAIRE, ENTRE SAVOIR-FAIRE ET EXCELLENCE

À propos de la SMI

Implantée depuis plus de cinquante ans sur le gisement d'Imiter, au sud-est du Maroc, la Société Métallurgique d'Imiter (SMI) exploite l'un des plus anciens gisements d'argent primaire du pays.

Situé dans la province de Tinghir, le site couvre une superficie de 375 hectares et se distingue par sa richesse géologique. Depuis le démarrage de l'exploitation industrielle en 1969, le site a connu un développement progressif, organisé autour d'une chaîne de valeur intégrée qui associe extraction minière et traitement métallurgique. Ce modèle intégré assure la continuité et la performance des opérations.

La qualité du minerai extrait permet à la SMI de produire de l'argent sous forme d'anodes, atteignant un taux de pureté de 98,5 %. Cette maîtrise du procédé métallurgique conforte le positionnement de la société comme acteur de référence à l'échelle internationale.

Consciente des enjeux liés à la gestion durable de ses ressources, la SMI met tout en œuvre pour renouveler ses réserves minérales. Ces dernières années, la société a intensifié ses efforts dans les travaux d'exploration en intégrant de nouvelles technologies, y compris dans le numérique. Cette évolution améliore l'analyse géologique et renforce la précision de la planification minière.

Chaîne de valeur internalisée

Les opérations minières et métallurgiques de la SMI s'articule autour d'une chaîne de valeur complète, organisée en plusieurs étapes clés

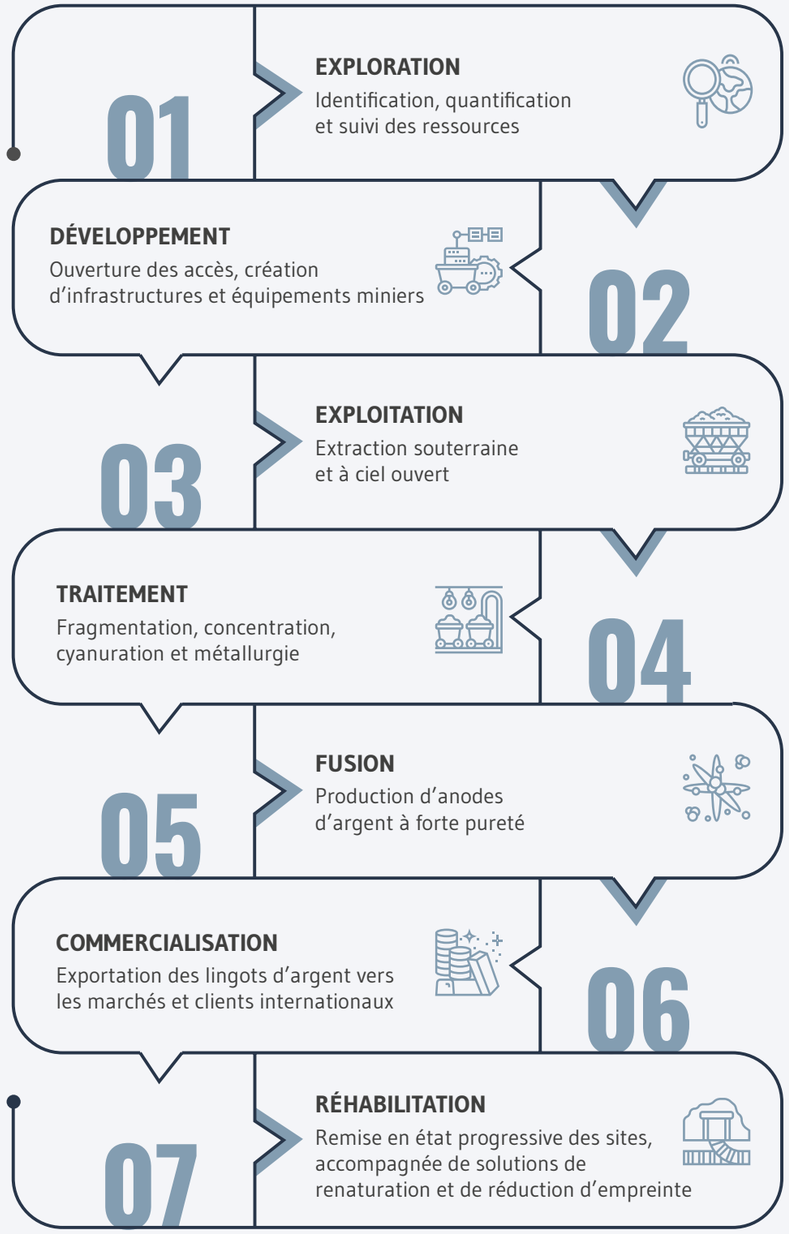

Héritage solide dans l'industrie minière

1950 — Découverte de traces d'une ancienne exploitation minière

1969 — Création de la Société Métallurgique d'Imiter (SMI) à l'initiative du Bureau de Recherche et de Participations Minières (BRPM) et du Groupe ONA (31%)

1978 — Lancement de l'exploitation souterraine après découverte de réserves estimées à 1200 TM d'argent

1984 — 1ère extension d'Imiter Augmentation de capacité de 25 T à 120 TM d'argent par an

1996 — Privatisation de la SMI. Rachat par Managem de 36% du capital de la SMI

1997 — Introduction en bourse par cession au public de 20% du capital et rachat de 13% supplémentaires du capital de SMI par Managem

1998 — 2ème extension permettant de porter la capacité de traitement à 1 400 T par jour et acquisition auprès du BRPM du gisement d'Igoudrane situé sur le site d'Imiter

2005 — Découverte de 435 TM d'argent de réserves situées sur le site d'Imiter Sud

2012 — 3ème extension Augmentation de la capacité de l'extraction au fond et de la capacité de traitement avec une création de 200 postes d'emploi

2018 — Lancement de la construction d'une nouvelle usine de traitement des digues (haldes)

2019 — Démarrage de l'usine de traitement des haldes

2020 — Finalisation de l'étude du projet d'exploitation ciel ouvert (carrière)

2021 — Lancement d'un programme d'exploration basé sur les nouvelles technologies de géochimie ionique, le digital et la modélisation tridimensionnelle

2022 — Démarrage de l'exploitation ciel ouvert (carrière)

2024 — Découverte de 680 TM d'Argent prolongeant la durée de vie de la mine

SMI en chiffres

1 053 MMAD
Chiffre d'affaires

212 MMAD
CAPEX

455 MMAD
EBE

127,7 TM
Production d'argent

19,59 $/Oz
AISC

149 675 Koz
Ressources M&I

70 231 Koz
Réserves P&P

10 ans
Durée de vie de la mine

754
Nombre de collaborateurs

336
Jours de formation SST pour les collaborateurs

Actionnariat solide

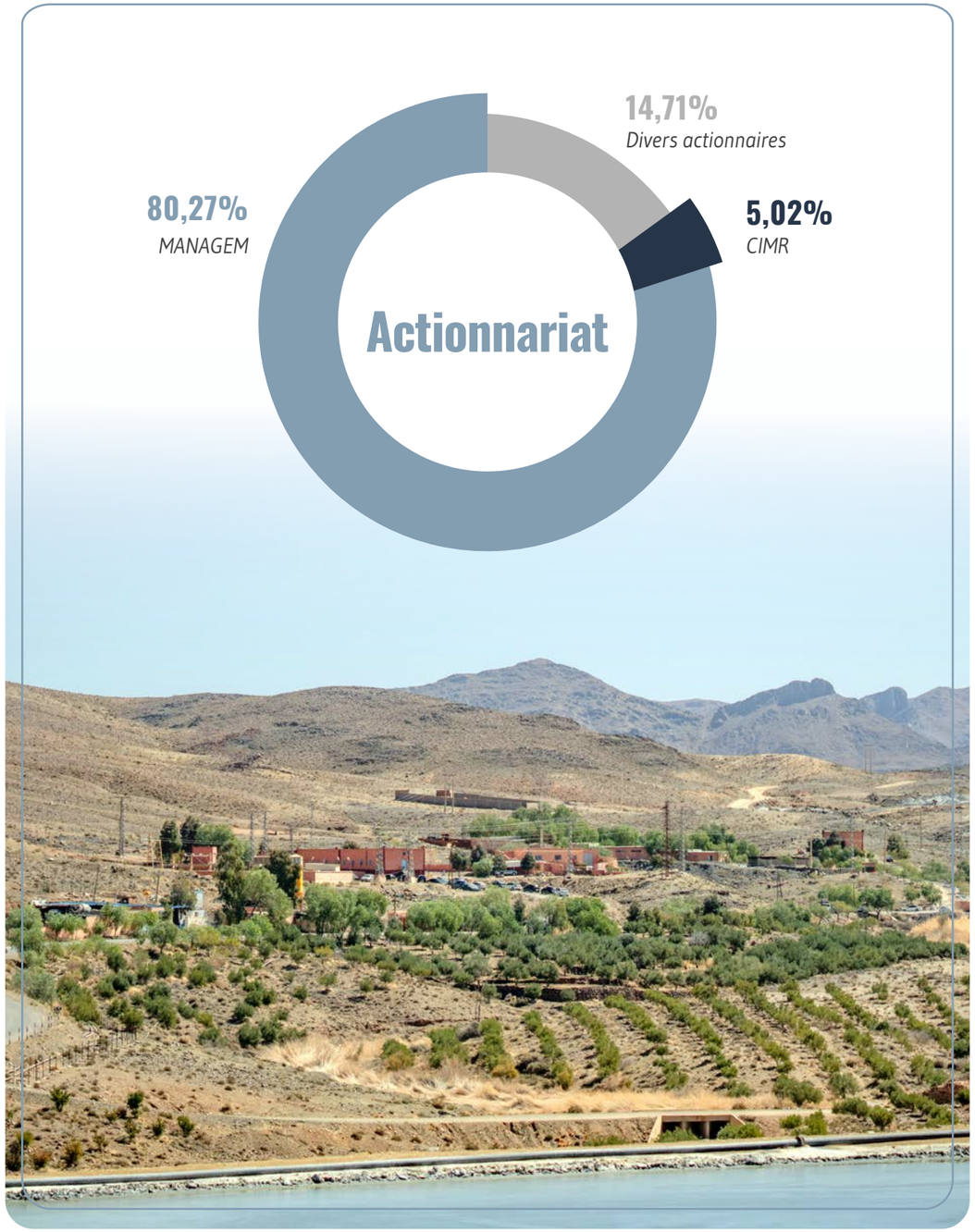

Position stratégique sur les marchés régionaux et internationaux

Le Maroc bénéficie d'un positionnement stratégique dans l'industrie minière mondiale, porté par la qualité de ses ressources géologiques et la diversité de son potentiel minéral. Situé au carrefour de l'Europe, de l'Afrique et du Moyen-Orient, il offre un accès privilégié aux marchés internationaux. Dans ce contexte, la SMI s'affirme comme l'un des principaux producteurs mondiaux d'argent primaire.

La SMI valorise cette richesse géologique en associant expertise technique et engagement envers des pratiques durables. Son rôle dépasse le seul cadre de l'extraction minière : il traduit l'ambition du Maroc de faire de son patrimoine minéral un levier de développement économique et de contribution à la transition énergétique mondiale.

Contribution directe aux technologies durables

L'argent intervient dans plusieurs technologies liées à la transition énergétique, notamment dans les cellules photovoltaïques, les circuits imprimés et les composants d'électronique de puissance. Sa conductivité et sa stabilité chimique en font un matériau couramment utilisé dans les systèmes de production d'énergie renouvelable. Ses propriétés soutiennent le développement de modules solaires à haut rendement et d'équipements électriques conçus pour fonctionner dans des environnements à fortes contraintes technologiques.

Dans un contexte de transition énergétique mondiale, la montée en puissance des besoins industriels en matériaux critiques conforte la place de l'argent parmi les métaux d'intérêt pour l'évolution des technologies énergétiques.

Modèle d'affaires résilient et créateur de valeur

Nos ressources

Ressources humaines

754
collaborateurs

Ressources matérielles

- Les technologies d'extraction avancées
- Les installations de traitement

Ressources immatérielles

- Une expertise géologique de pointe
- Un portefeuille Clients solide
- Plusieurs permis d'exploitation
- Une connaissance approfondie du marché

Ressources financières

1 394,7 MMAD
de capitaux propres

1 743,5 MMAD
de total bilan

Nos axes stratégiques de développement

- L'innovation technologique
- Des marchés diversifiés
- L'expansion des opérations
- Le renforcement de l'engagement envers les parties prenantes
- L'amélioration des processus de production

Nos leviers

- La maîtrise de la chaîne de valeur
- L'excellence opérationnelle
- La digitalisation
- Des partenariats stratégiques

Impact et création de valeur

Pour les collaborateurs

100%
de collaborateurs en CDI

Pour l'environnement

1,25 m³/TT
ratio de consommation d'eau

92%
d'électricité renouvelable

280 177 T
rejets miniers recyclés

Pour les communautés

2,34 MMAD
budget sociétal dédié aux programmes sociétaux au niveau des zones riveraines à la SMI

Pour les actionnaires

3 242,5 MMAD
capitalisation boursière au 31/12/2024

80 MAD/action
Dividende

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Revalorisation des ressources et renforcement du potentiel minier

L'année 2024 a été marquée par une avancée majeure sur le plan géologique, avec des résultats significatifs issus des campagnes d'exploration menées sur les zones d'Imiter Centre et d'Igoudrane. Avec une découverte de 680 TM d'Argent prolongeant la durée de vie de la mine.

Le niveau actuel des réserves renforce la visibilité à moyen terme sur les zones d'exploitation actuelles et ouvre la voie à la valorisation de nouvelles zones. Les forages de reconnaissance et les extensions latérales ont permis d'actualiser le cadastre géologique de manière significative.

Les Ressources Minérales sont établies sur la base d'une teneur de coupure de 38 g/t Ag en fosse et de 73 g/t Ag en souterrain. Les hypothèses techniques intègrent un taux de récupération métallurgique de 81,4 % ainsi qu'un taux de dilution de 10 %. Le taux de récupération global du gisement est, quant à lui, estimé à 95 %.

	Fin Novembre 2024		
Catégorie	Tonnage (kt)	Teneur (g/t)	Métal (koz)
Réserves Minérales*			
Prouvées	3 655	366	42 965
Probables	3 671	231	27 266
Total	**7 326**	**298**	**70 231**
Ressources Minérales			
Mesurées	5 114	540	88 786
Indiquées	6 334	299	60 889
Mesurées + Indiquées	**11 448**	**407**	**149 675**
Inférées	14 517	98	45 740

* Les réserves minérales sont incluses dans les ressources minérales

Développement industriel et modernisation des infrastructures

Des efforts soutenus ont été engagés en 2024 pour renforcer les capacités opérationnelles de la SMI, à travers l'extension des zones d'exploitation, la modernisation des infrastructures souterraines et le déploiement d'équipements complémentaires. Ces actions visent à soutenir la continuité des opérations minières dans de meilleures conditions de sécurité, de performance et de maîtrise des coûts.

Parallèlement, des investissements ciblés ont été réalisés sur les unités industrielles afin d'améliorer l'efficacité des circuits de traitement, d'introduire de nouvelles solutions de valorisation et d'accompagner la transition progressive vers des procédés plus performants.

Enfin, plusieurs chantiers ont été menés sur les installations de fusion et les infrastructures de stockage, dans une logique de fiabilisation des équipements et de conformité aux standards de sûreté et de durabilité.

Dans cette dynamique, la SMI consacre également une part de ses investissements à la recherche et développement, avec une attention particulière portée à l'innovation technologique dans les procédés d'extraction et de traitement. Ces efforts visent à renforcer la compétitivité tout en accompagnant les engagements de l'entreprise en matière d'environnement et de sécurité.

La deuxième phase du revamping de la fonderie a été lancée. Elle comprend l'acquisition d'un nouveau four, destiné à améliorer la performance et la qualité de la production. De plus, les unités de grillage et de fusion, qui étaient auparavant regroupées, seront désormais séparées afin d'optimiser l'organisation du travail et d'augmenter l'efficacité des opérations.

Pilotage de la performance et transformation opérationnelle

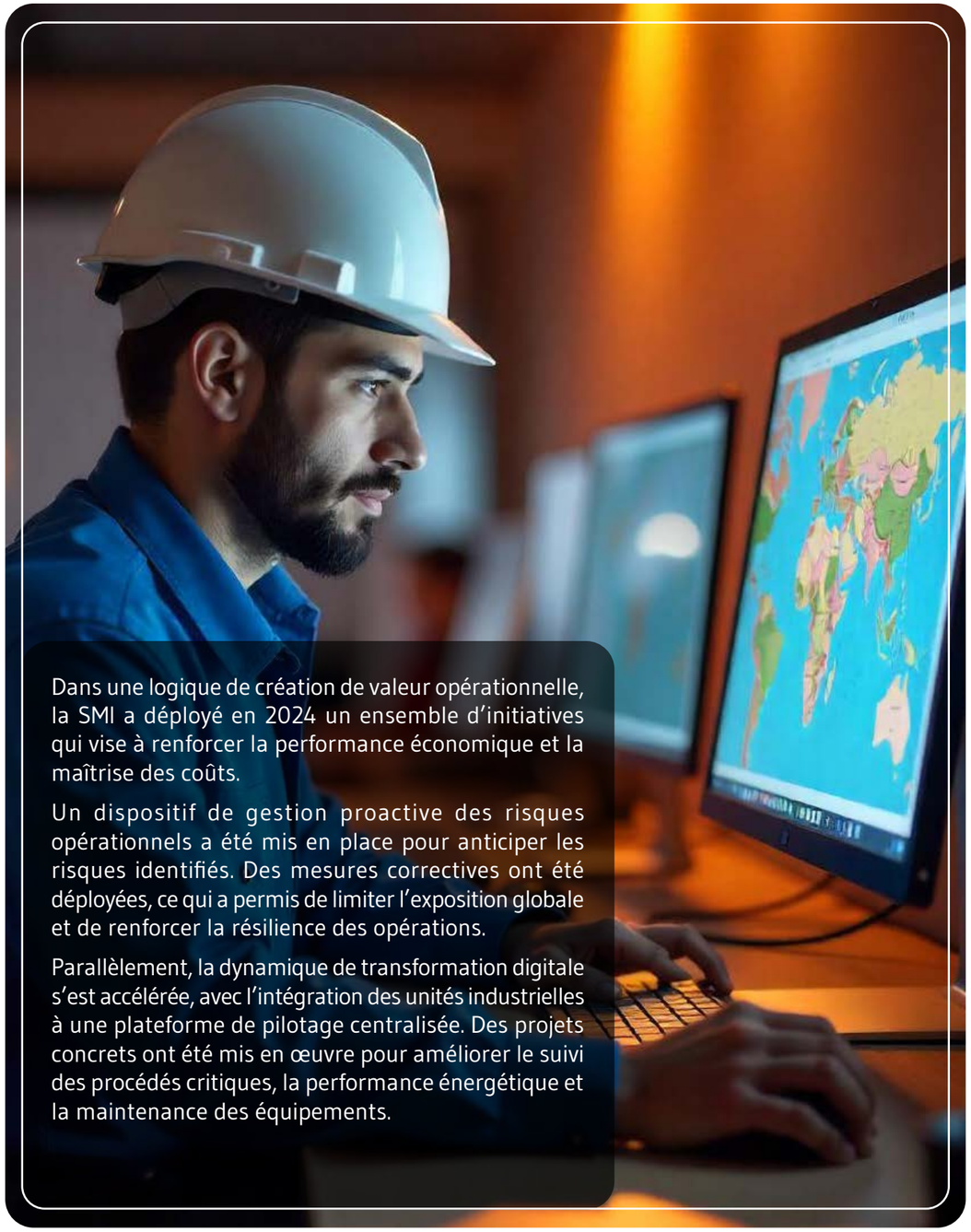

Dans une logique de création de valeur opérationnelle, la SMI a déployé en 2024 un ensemble d'initiatives qui vise à renforcer la performance économique et la maîtrise des coûts.

Un dispositif de gestion proactive des risques opérationnels a été mis en place pour anticiper les risques identifiés. Des mesures correctives ont été déployées, ce qui a permis de limiter l'exposition globale et de renforcer la résilience des opérations.

Parallèlement, la dynamique de transformation digitale s'est accélérée, avec l'intégration des unités industrielles à une plateforme de pilotage centralisée. Des projets concrets ont été mis en œuvre pour améliorer le suivi des procédés critiques, la performance énergétique et la maintenance des équipements.

2024, une année stable, portée par la hausse du cours de l'argent

Le chiffre d'affaires de l'année 2024 s'élève à 1 053 MDH, du même niveau que celui de 2023. Cette stabilité résulte de l'appréciation des prix de vente (+14%), qui a compensé la baisse des volumes vendus (-12%).

L'excédent brut d'exploitation s'établit à 455 MDH avec une consolidation de la marge opérationnelle à 43%.

Le résultat d'exploitation progresse de 11% pour atteindre 261 MDH, bénéficiant de la baisse des amortissements en raison de la découverte de nouvelles réserves permettant de rallonger les durées d'utilité.

Le résultat net ressort à 187 MDH, en hausse de 18 MDH traduisant ainsi l'évolution positive du résultat d'exploitation.

Principaux indicateurs (En MDH)	2024	2023	Var en MDH
Chiffre d'affaires	1 053	1 066	-13
Excédent brut d'exploitation	455	475	-20
Résultat d'exploitation	261	235	+ 26
Résultat financier	15	-3	+18
Résultat net	187	169	+ 18

Développement & perspectives

Le programme de recherche et de développement réalisé en 2024 a permis d'identifier 22 MOz (680 tonnes métal) supplémentaires de réserves d'Argent portant les réserves totales de SMI à 70,2 MOz et prolongeant la durée de vie de la mine de plus de trois années.

En 2025, la SMI poursuivra ses efforts de recherche et d'amélioration des performances opérationnelles afin de profiter d'un contexte de marché favorable, tout en contribuant au développement régional.

RAPPORT ESG

Périmètre de reporting, période, référentiel et modalités

Méthodologie de réalisation du rapport et périmètre

Le présent reporting extra-financier s'appuie sur les dispositions de la circulaire de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) n°03/19 du 20 février 2019 relative aux opérations et informations financières, telle que complétée par la circulaire n°02/20 du 22 décembre 2020.

Ce reporting couvre l'ensemble des activités de la SMI, à l'exception des cas particuliers clairement précisés. La période de reporting s'étend du 1er janvier au 31 décembre 2024. Des données historiques sont également présentées afin de permettre une analyse de l'évolution des indicateurs ESG sur les trois derniers exercices, lorsque cela est pertinent.

Méthodologie de collecte et de consolidation des données

L'élaboration de ce reporting repose sur une collecte des données extra-financières auprès des différentes entités de la SMI. En tant que filiale du groupe Managem, la SMI s'appuie sur des systèmes d'information internes ainsi que sur des trames de reportings spécifiques établis par le groupe, garantissant la fiabilité et la cohérence des indicateurs. Chaque donnée collectée fait l'objet d'un contrôle de cohérence interne, suivi d'une validation par les responsables concernés. Grâce à des tableaux de bord interactifs via Power BI, les données sont présentées de façon claire et renforcent la transparence et la communication avec les parties prenantes.

Référentiel et cadre de reporting

Le reporting extra-financier s'appuie sur des cadres et normes de référence reconnus en matière de développement durable et de responsabilité sociétale, notamment la norme ISO 26 000, qui définit les lignes directrices en matière de responsabilité sociétale des organisations, le Global Reporting Initiative (GRI), qui assure une transparence et une comparabilité des données ESG et la circulaire de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC), qui garantit la conformité aux exigences réglementaires applicables en matière de reporting extra-financier.

Forte implication en faveur du développement durable et de la responsabilité sociale

Ancrée depuis 1969 dans une vision durable de son activité, la SMI déploie une politique de responsabilité sociale et environnementale pleinement intégrée à son modèle de développement. Cet engagement, partagé par Managem et soutenu par son actionnaire Al Mada, reflète une ambition commune pour une croissance responsable à impact positif. Pour y parvenir, la société s'appuie sur des références internationales reconnues qui traduisent sa volonté d'aligner ses pratiques selon les meilleurs standards en matière de gouvernance, d'environnement, de santé et de sécurité.

Cette approche s'accompagne de l'identification et de la hiérarchisation des enjeux prioritaires, fondées sur un dialogue constructif et participatif avec les parties prenantes et sur une analyse approfondie des défis propres à l'entreprise.

Pour cela, SMI s'appuie sur une matrice de matérialité, qui croise ces perspectives afin d'aligner ses actions sur les attentes sociales et environnementales. Ainsi, les conclusions de cette analyse permettent le déploiement d'initiatives concrètes en faveur de la protection de l'environnement, du bien-être des collaborateurs et du soutien aux communautés locales.

Dans la continuité de ces engagements, la SMI accorde une importance majeure à la réduction de son empreinte carbone. En tant que filiale de Managem, elle s'inscrit dans la stratégie de décarbonation du Groupe, qui soutient cette démarche à travers le déploiement de ses initiatives axées sur l'amélioration de l'efficacité énergétique, le recours aux énergies renouvelables et l'adoption de pratiques respectueuses de l'environnement.

Dialogue constructif et continu avec les parties prenantes

Le dialogue avec les parties prenantes constitue un axe important de la politique de responsabilité sociétale de la SMI. L'entreprise entretient des relations régulières et ouvertes avec ses collaborateurs, les communautés locales, les investisseurs, les institutions publiques et ses partenaires économiques, dans un esprit de transparence et de concertation.

Ce dialogue se traduit par des dispositifs formalisés tels que des réunions de consultation et des enquêtes de perception, qui visent à garantir une prise en compte efficace des attentes.

L'évolution des enjeux sociaux, environnementaux et réglementaires est intégrée à travers une mise à jour périodique de la matrice de matérialité, garantissant une adaptation constante des engagements de la SMI. Cette approche dynamique alimente des initiatives concrètes en faveur du développement local, de l'équité sociale et de la réduction de l'empreinte environnementale.

Les intéractions clés avec les parties prenantes avec la SMI

FOURNISSEURS ET PARTENAIRES COMMERCIAUX

- Construction de partenariats durables
- Promotion de pratiques responsables
- Collaboration pour innover et réduire l'empreinte environnementale

MÉDIAS ET GRAND PUBLIC

- Diffusion d'informations sur les activités et impacts potentiels
- Gestion agile des enjeux médiatiques
- Sensibilisation aux contributions au développement durable

INVESTISSEURS ET ACTIONNAIRES

- Communication sur les performances financières et les risques
- Valorisation des initiatives RSE
- Gestion proactive des risques

COMMUNAUTÉS LOCALES

- Dialogue autour des projets liés au site
- Programmes de développement communautaire
- Gestion des doléances

ONG ET SOCIÉTÉ CIVILE

- Collaboration sur des projets de développement durable
- Renforcement des relations communautaires
- Communication transparente sur les impacts et mesures correctives

CAPITAL HUMAIN ET SOUS-TRAITANTS

- Formation continue et mesures de sécurité
- Dialogue social
- Promotion de l'égalité des chances et de la diversité

DÉPARTEMENTS MINISTÉRIELS ET AUTORITÉS LOCALES

- Obtention des autorisations et conformité réglementaire
- Paiement transparent des taxes et redevances
- Dialogue sur les politiques publiques minières

Approche RSE intégrée à la stratégie d'entreprise

La SMI inscrit ses engagements en matière de responsabilité et de durabilité dans le cadre défini par la charte RSE du Groupe Managem. Cette démarche, articulée autour de sept axes stratégiques, intègre les dimensions sociales, sociétales et environnementales à tous les niveaux de l'activité, afin de concilier performance économique et impact positif. L'application de cette charte repose sur une déclinaison adaptée aux spécificités locales et de l'environnement opérationnel de la SMI, tout en restant alignée avec les orientations du Groupe. Elle constitue un socle structurant pour l'ensemble des actions menées en matière de développement durable.

Charte RSE : les 7 axes stratégiques d'engagement

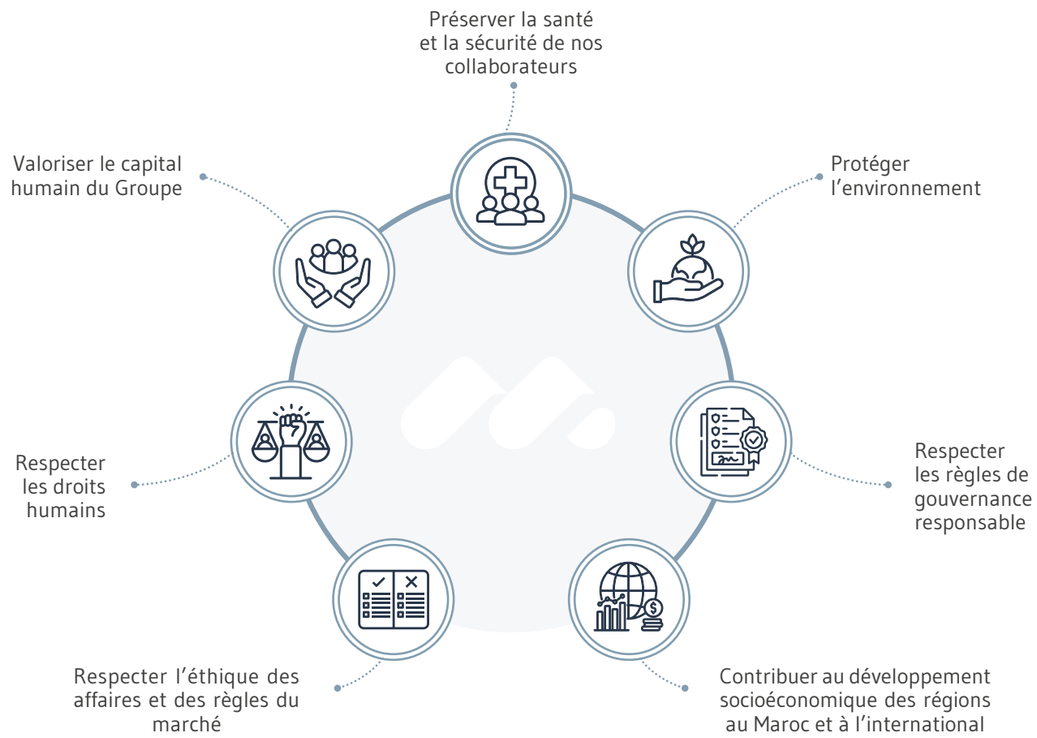

Renforcement de la stratégie RSE à travers une nouvelle analyse de matérialité

Initiée pour la première fois en 2016, l'analyse de matérialité constitue l'un des fondements de la stratégie RSE du Groupe Managem. En 2024, cette démarche a fait l'objet d'une révision approfondie, intégrant les standards du Sustainability Accounting Standards Board (SASB), reconnus à l'échelle internationale. À ce titre, la Société Métallurgique d'Imiter (SMI) a également été intégrée à l'exercice, dans une logique d'harmonisation avec les meilleures pratiques du secteur minier et de renforcement de la comparabilité des enjeux de durabilité. La méthodologie appliquée repose sur un dialogue structuré avec l'ensemble des parties prenantes internes et externes. Elle est articulée autour de quatre étapes clés. La première a consisté à définir les objectifs de la démarche, à préciser le périmètre d'intervention et à identifier les parties prenantes concernées. La deuxième étape a permis de recenser les enjeux potentiels à partir de référentiels sectoriels reconnus, dont celui du Sustainability Accounting Standards Board (SASB), tout en tenant compte des bonnes pratiques observées chez des acteurs de référence. Ces enjeux ont ensuite été classés en fonction de leur importance pour les parties prenantes, tant internes qu'externes. à travers un dialogue structuré. Cette consultation, a mobilisé des fournisseurs, des sous-traitants, des représentants des communautés locales, des autorités publiques et la société civile. Côté interne, les échanges ont impliqué les membres de la direction, les cadres, les agents de maîtrise, les opérateurs et les représentants du personnel. Grâce à une combinaison d'entretiens individuels, de focus groups et de questionnaires digitaux. Cette approche duale produit une vision globale et cohérente qui s'appuie sur les spécificités locales, constituant ainsi les bases de l'évolution pertinente et efficace de la stratégie du Groupe comme de ses filiales.

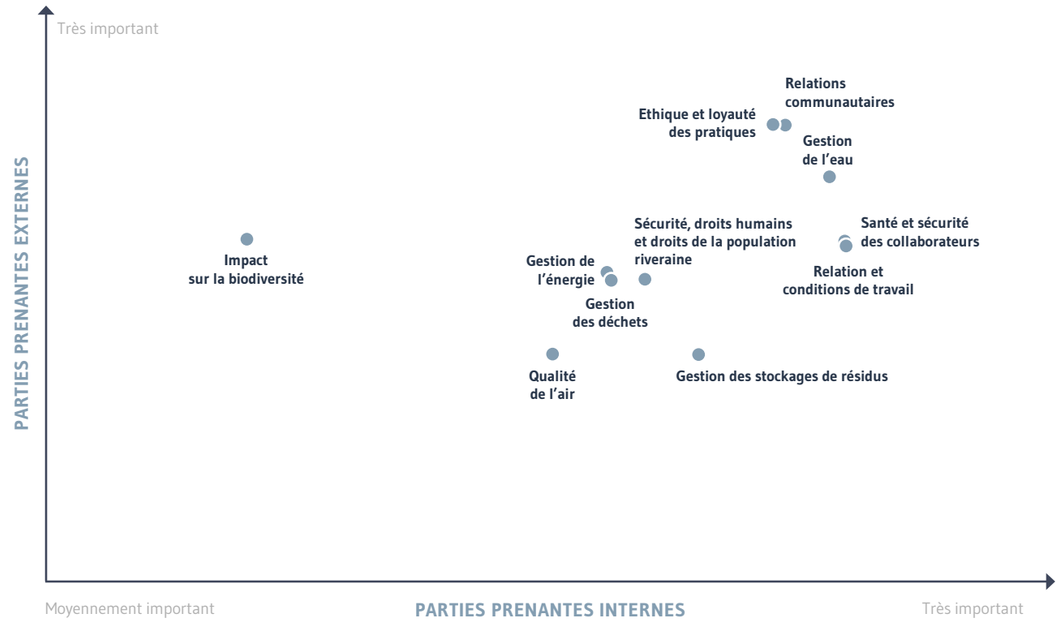

L'analyse de matérialité a permis de hiérarchiser les enjeux RSE selon trois niveaux de priorité, en fonction de leur impact sur les activités de la SMI et de leur importance pour les parties prenantes. Les enjeux majeurs concernent la gestion de l'eau, la santé et la sécurité des collaborateurs, les relations communautaires et l'éthique et la loyauté des pratiques.

Les enjeux importants regroupent la gestion des déchets et des stockages de résidus, les relations et conditions de travail, la sécurité, les droits humains et droits de la population. Enfin, les enjeux modérés, sont relatifs à la gestion de l'énergie, la réduction des émissions de GES, l'impact sur la biodiversité et la qualité de l'air.

Gouvernance RSE au service des engagements durables

La gouvernance RSE constitue un levier essentiel pour incarner les valeurs du Groupe, assurer la cohérence des actions menées avec ses principes fondamentaux et anticiper les risques associés.

Dans une logique d'amélioration continue, la SMI a mis en place un dispositif piloté à plusieurs niveaux, qui permet de définir les orientations prioritaires, de suivre le déploiement des actions et d'évaluer leur impact.

Ce modèle repose sur une répartition claire des responsabilités

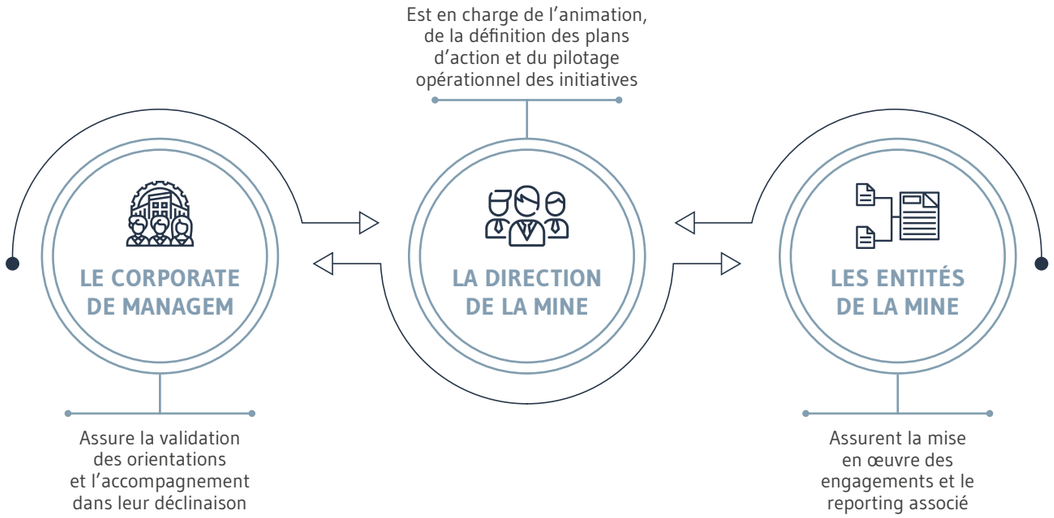

Cette organisation garantit un ancrage local fort tout en maintenant un alignement constant avec les standards du Groupe et les exigences internationales en matière de développement durable.

Démarche RSE récompensée au fil des années

L'engagement de la SMI en matière de responsabilité sociétale fait l'objet d'évaluations régulières par des organismes reconnus, aux niveaux national et international. Ces évaluations traduisent la maturité de sa démarche RSE, sa conformité aux standards de référence, ainsi que la reconnaissance de ses résultats concrets en matière de développement durable.

Les certifications, classements et indices auxquels la SMI est associée reflètent la cohérence et la continuité de ses engagements, ainsi que leur impact sur les dimensions environnementales, sociales, sociétales et éthiques de son modèle de création de valeur.

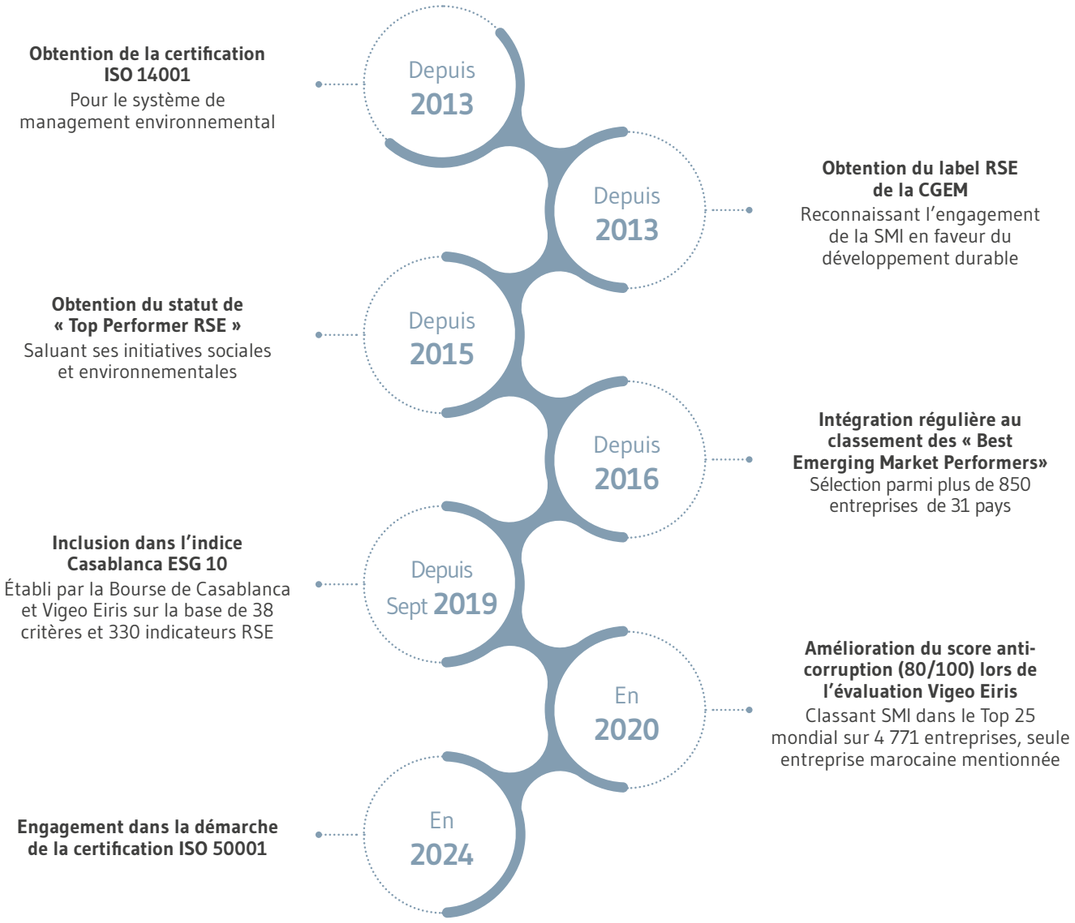

Développement du capital humain, levier clé de croissance durable

La réussite de la SMI repose notamment sur l'expertise et l'engagement de ses collaborateurs au quotidien. Consciente du rôle central que joue le capital humain dans son développement, l'entreprise a élaboré une politique RH alignée sur ses ambitions de performance durable.

Cet engagement se traduit par l'accompagnement des équipes à travers des parcours d'évolution professionnelle adaptés, qui favorisent le renforcement des compétences et l'agilité organisationnelle. Des dispositifs de formation ciblés sont déployés selon les exigences opérationnelles et les besoins individuels.

La SMI promeut un environnement de travail inclusif, fondé sur l'égalité des chances et la reconnaissance du mérite. L'entreprise met en œuvre des dispositifs qui favorisent la collaboration, l'engagement des équipes et le développement professionnel, dans une dynamique de performance durable et partagée.

La politique de la SMI liée au capital humain repose sur quatre axes

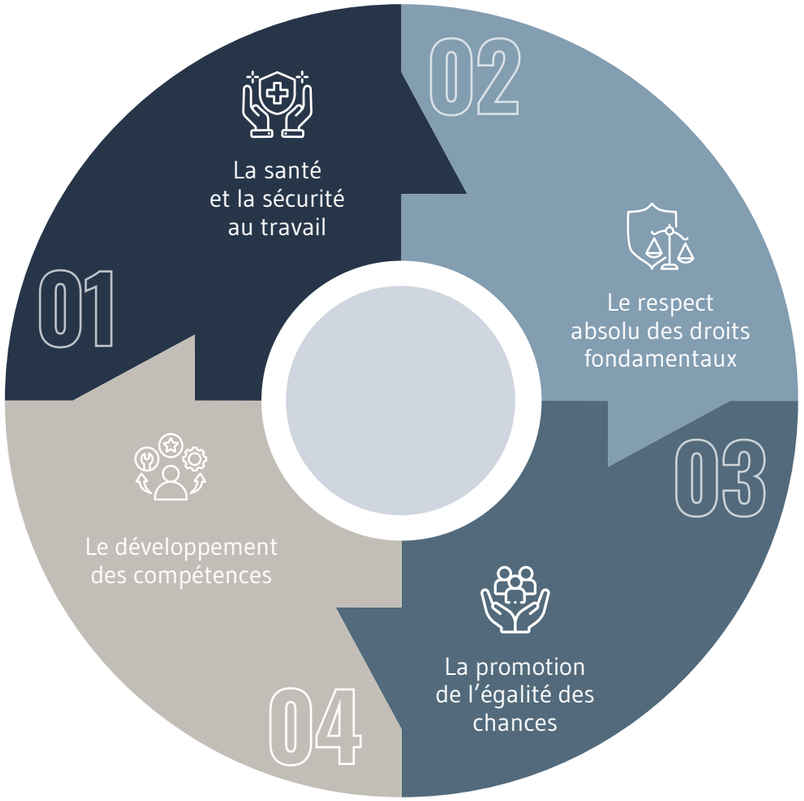

Santé et sécurité au cœur des préoccupations de la SMI

Approche globale de la santé et la sécurité au travail des collaborateurs

La SMI considère la santé et la sécurité de ses collaborateurs comme une priorité absolue. Afin d'atteindre l'objectif de zéro accident, l'entreprise applique une approche préventive intégrant des actions ciblées pour limiter les risques professionnels et renforcer les comportements de sécurité. Cette démarche s'inscrit dans le cadre d'un programme de culture proactive, en cohérence avec la charte de Santé et Sécurité du Groupe Managem.

Engagements clés en matière de santé et sécurité au travail

L'amélioration continue de la santé et sécurité au travail (SST) repose sur trois engagements majeurs

- Assurer la sécurité des équipements et des outils, à travers un suivi rigoureux, en particulier sur la conformité des machines les plus exposées aux risques.
- Déployer le programme de culture proactive de la sécurité du Groupe Managem, axé sur la prévention et l'adoption de comportements sécuritaires. Cette démarche comprend des ateliers de formation, des actions de sensibilisation et des dispositifs de coaching en SST, à destination des collaborateurs et des équipes de management.
- Prévenir et maîtriser les risques professionnels, par des investissements dans la protection collective et individuelle, ainsi qu'un suivi médical préventif visant à réduire l'exposition aux risques spécifiques.

Culture SST fondée sur une dynamique collective

La SMI applique la culture SST définie par le Groupe Managem, qui repose sur cinq axes. Cette démarche vise à ancrer des réflexes de prévention dans les pratiques quotidiennes, en mobilisant l'ensemble des collaborateurs autour d'une vigilance partagée et durable.

Les 5 axes de la culture SST de la SMI

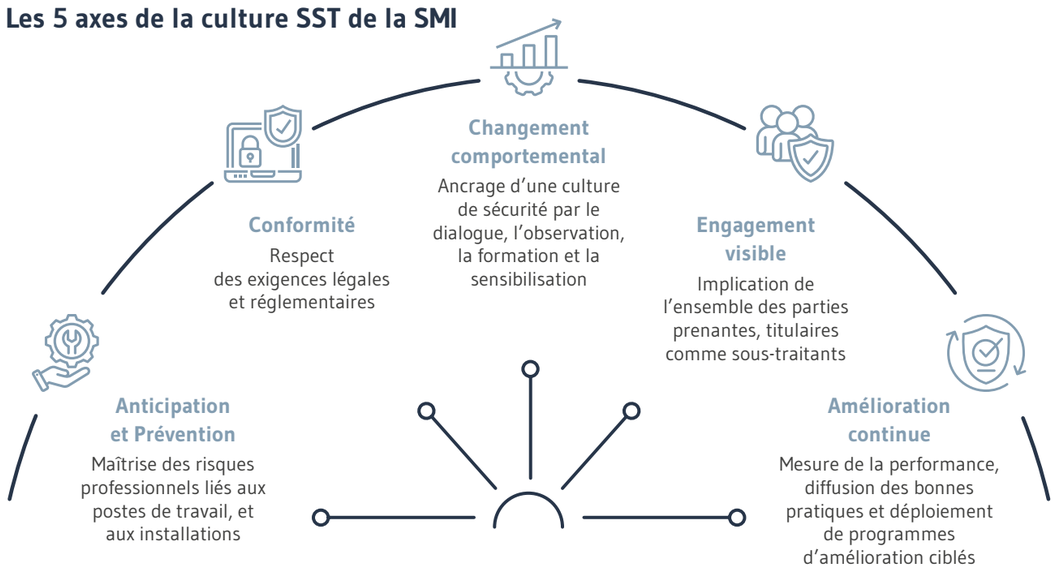

Dispositif efficace pour prévenir et maîtriser les risques SST

La SMI applique les standards les plus rigoureux en matière de santé et de sécurité afin de garantir des conditions de travail adaptées aux exigences du secteur. L'évaluation des risques repose sur une méthodologie précise qui combine l'identification des dangers, l'analyse de leur impact et leur probabilité d'occurrence, ainsi que la mise en oeuvre de mesures de prévention adaptées. Chaque année, des audits réguliers et des analyses par poste sont réalisés, qui couvrent les activités permanentes comme les interventions spécifiques, pour tous les profils : collaborateurs, sous-traitants et visiteurs.

L'élaboration du programme de prévention s'appuie sur plusieurs critères, notamment la nature des risques, la gravité des dommages potentiels et la fréquence d'exposition. Des protocoles spécifiques sont ainsi définis par poste, avec des procédures opérationnelles détaillées. Ce dispositif est renforcé par un système de compétences SST, permettant d'ajuster les formations aux besoins de chaque fonction.

Dans une logique d'amélioration continue, des plans d'action dédiés ont été déployés, incluant des campagnes de sensibilisation, des ateliers, ainsi que 408 jours de formation (entre collaborateurs et sous-traitants) ont été effectués en 2024. Ces sessions de formation visent à renforcer les réflexes sécuritaires et à ancrer une culture proactive de la sécurité, en cohérence avec la démarche du Groupe Managem.

Indicateurs de la SST

	2022	2023	2024
Nombre d'accidents de travail avec arrêt	19	13	7

Actions concrètes pour assurer la SST

Dans le cadre de sa politique de prévention, la SMI met en œuvre des mesures ciblées afin de limiter les risques professionnels et de préserver la santé et la sécurité de ses collaborateurs. Ces actions s'inscrivent dans un cadre défini, appuyé par un plan d'action annuel, visant à renforcer les dispositifs existants.

En 2024, plusieurs axes d'intervention ont été privilégiés afin d'améliorer la maîtrise des risques et d'élever le niveau de sécurité des conditions de travail.

- **Formation et développement des compétences SST**
- **Digitalisation &Technologie SST**
- **Médecine du travail et préservation de la santé des collaborateurs**
- **Maîtrise opérationnelle & système de management SST**
- **Prévention des risques spécifiques**

Formation et développement des compétences SST

En 2024, la SMI a renforcé son programme de formation en santé et sécurité au travail pour l'ensemble des collaborateurs, sous-traitants et stagiaires. Les modules, adaptés aux métiers et aux risques identifiés (manutention, produits chimiques, travail en hauteur, électricité, explosifs), s'accompagnent d'un affichage multilingue pour en faciliter l'appropriation.

Les formations en SST sont un levier essentiel pour prévenir les accidents liés à un déficit de connaissance ou à une mauvaise application des normes. Porté par une culture partagée à tous les niveaux, le programme s'appuie sur une analyse des risques par poste, sur un système de compétences défini pour chaque fonction, et il permet de suivre les qualifications selon les exigences réglementaires. Les cadres et managers bénéficient en parallèle de modules dédiés au leadership en sécurité et aux procédures opérationnelles, garants d'une application rigoureuse sur le terrain.

La deuxième édition de la Journée Sécurité, organisée cette année, a mobilisé l'ensemble des équipes autour de stands de sensibilisation, ateliers pratiques, conférences, témoignages et remise de prix, avec pour objectif de consolider les réflexes de prévention.

Parallèlement, la SMI a poursuivi le renforcement de la signalétique, remplacé les équipements de protection respiratoire, testé des masques à ventilation assistée et mené une campagne de mesures d'ajustement. Plus de 500 extincteurs ont été contrôlés, et les équipes de sauvetage ont été formées, avec l'intégration des sous-traitants et la dotation d'armoires de premiers secours.

Digitalisation & Technologie SST

Lancée en 2021, la plateforme DigiSST est aujourd'hui un levier essentiel pour renforcer l'implication de l'ensemble des collaborateurs de la SMI y compris les sous-traitants. Grâce à cet outil, chaque collaborateur dispose d'un canal direct pour transmettre les informations critiques en temps réel, ce qui renforce la réactivité face aux risques opérationnels.

La SMI avance vers une digitalisation complète de ses outils et de ses pratiques en matière de SST, en ligne avec les objectifs définis par le Groupe.

Gouvernance SST

La gouvernance en matière de SST fait l'objet d'un suivi rigoureux au sein de la SMI, conformément aux standards du Groupe. En 2024, toutes les instances dédiées ont tenu leurs réunions, ce qui reflète l'engagement fort de l'entreprise pour la sécurité et la protection de l'ensemble de ses collaborateurs. Ces réunions sont organisées en trois niveaux, afin d'assurer une prise en charge globale et efficace des sujets liés à la sécurité au sein de la SMI.

Le Comité de Direction Sécurité (CDS) est en charge de la détermination des orientations et des priorités en matière de sécurité. Il se tient à une fréquence mensuelle et il est présidé par le directeur de la mise.

Le Sous-Comité Sécurité (SCS) se réunit également mensuellement afin de traiter des sujets spécifiques par service et il est présidé par le chef de service.

Le Comité de Sécurité et d'Hygiène (CSH) se réunit trimestriellement, afin d'examiner l'ensemble des enjeux relatif à la sécurité et à l'hygiène au travail.

Investissements et dépenses SST

Une part importante des dépenses engagées par la SMI en 2024, soit plus de 80%, a été dédiée à la prévention des chutes de blocs, des risques chimiques et des instabilités liées aux digues. Le reste des investissements a permis de renforcer les dispositifs de sécurité associés aux machines, équipements et aux installations.

Pratiques & Outils SST proactifs

Les équipes de management de la SMI sont fortement engagées dans la gestion proactive de la sécurité, comme en témoigne leur implication dans les initiatives SST, notamment les « Dialogues Sécurité & Chasses Aux Anomalies ». Cette mobilisation a permis d'identifier et de corriger des anomalies liées à la santé et à la sécurité au travail, couvrant un large éventail de situations à risque, incluant les actes, les contextes et les comportements dangereux, selon les principes de la Pyramide de Bird.

Respect des droits fondamentaux

Fidèle à ses engagements en matière de responsabilité sociale, la SMI interdit rigoureusement toute forme de travail forcé ou impliquant des enfants. L'entreprise œuvre activement pour promouvoir l'égalité des chances dans ses démarches de recrutement, en valorisant la pluralité des parcours et des profils, quels que soient l'âge, l'ancienneté, le genre, la profession, la nationalité, l'expérience ou l'état de santé.

La SMI veille au respect des droits syndicaux en s'alignant sur les principes de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et sur le cadre réglementaire marocain. Une convention collective définit les relations sociales au sein de l'entreprise, qui garantit un dialogue social conforme aux standards internationaux et aux exigences légales.

Promotion de la diversité et de l'inclusion professionnelle

Insertion professionnelle des personnes à mobilité réduite

Engagée en faveur d'un environnement de travail inclusif, la SMI veille à garantir l'accessibilité de ses sites à travers des aménagements spécifiques de ses infrastructures, afin de répondre aux besoins des personnes à mobilité réduite. Cette démarche s'inscrit dans la continuité des engagements portés à l'échelle du Groupe Managem en matière de développement humain et d'inclusion.

Dans ses activités minières, l'entreprise adapte certains postes de travail pour permettre à ses collaborateurs concernés de poursuivre leur activité dans des conditions appropriées. Ces derniers bénéficient d'un accompagnement individualisé, assuré par le service de médecine du travail, qui reste à l'écoute de leurs besoins et mobilise les ressources nécessaires pour leur offrir un appui continu.

La SMI étend également cette démarche auprès de ses partenaires ; elle les sensibilise à l'inclusion des personnes en situation de handicap et les encourage à valoriser leurs compétences dans le cadre de fonctions adaptées.

Engagement en faveur de l'équité du genre au sein de la SMI

La SMI inscrit l'équité du genre et l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes au cœur de ses engagements sociaux. Elle met en place diverses actions pour renforcer la représentativité féminine dans l'ensemble des fonctions de l'entreprise, notamment dans les postes à responsabilité.

Cette orientation se reflète dans l'attention portée au recrutement, à l'intégration et à l'évolution de carrière des femmes, avec une volonté affirmée de garantir les mêmes opportunités à toutes et à tous, dans une logique de performance collective.

À travers cette démarche, la SMI s'inscrit dans la continuité des engagements du Groupe Managem en matière de développement humain et d'inclusion durable.

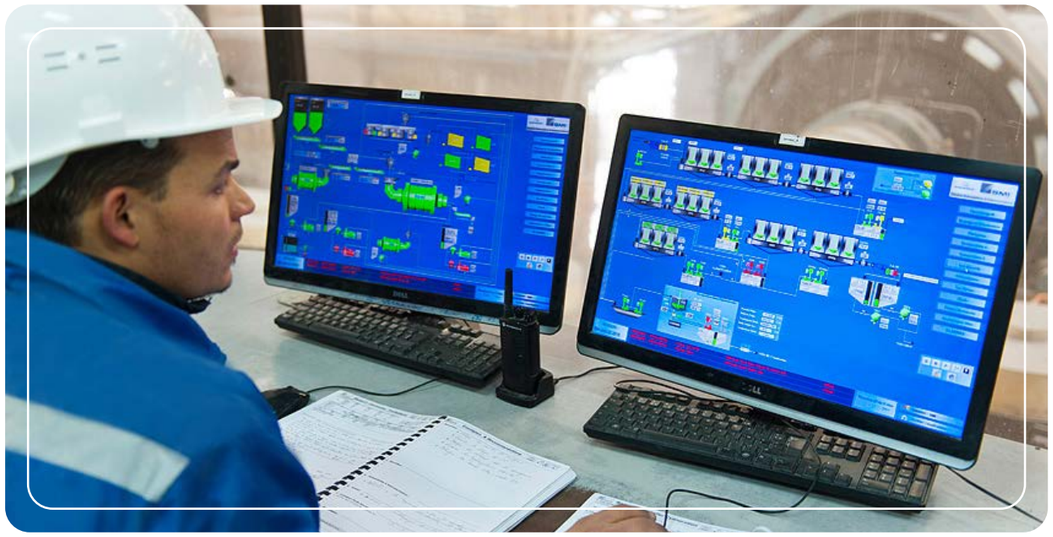

Stratégie pour la fidélisation des compétences

La SMI déploie un dispositif dédié à la fidélisation des compétences, avec pour objectif d'offrir à ses équipes actuelles, comme aux nouveaux talents un cadre de travail à la fois sécurisé, serein et propice à l'épanouissement professionnel. Ce dispositif repose sur trois principaux axes.

La formation

La SMI investit chaque année dans des programmes de formation personnalisés, conçus en lien avec les métiers concernés pour répondre aux besoins exprimés lors des évaluations annuelles et pour s'aligner sur les orientations stratégiques de l'entreprise et du Groupe.

Les formations portent notamment sur le sauvetage, la prévention des risques liés au port de charge, aux chutes de blocs, à la manipulation d'explosifs, ainsi que sur les outils SST.

La société mobilise également un réseau d'experts internes et de partenaires spécialisés pour accompagner le transfert de compétences. En 2024, **28 %** des effectifs ont bénéficié d'au moins une formation, pour un budget représentant **1 %** de la masse salariale.

La performance individuelle

La SMI appuie sa politique de gestion des carrières et d'évaluation individuelle des cadres sur un dispositif mis en œuvre chaque année à travers le système «People Review». Celui-ci repose sur une analyse des collaborateurs selon un ensemble de critères prédéfinis et conduit à l'élaboration d'un Plan de Développement Individuel ciblé, qui vise à renforcer les compétences spécifiques de chaque collaborateur.

Destiné aux managers et à leurs équipes, ce dispositif est adapté aux différentes catégories de personnel, avec des modalités propres selon qu'il s'agisse d'ouvriers ou de non-ouvriers, afin de garantir un développement professionnel aligné sur les spécificités de chaque fonction.

L'inclusivité

La SMI applique une politique de recrutement fondée sur l'égalité des chances, la diversité et la promotion de l'emploi local, en cohérence avec les engagements du Groupe Managem. Elle veille à l'insertion des jeunes diplômés, à la parité et à l'exclusion du travail des enfants.

Pour renforcer cette dynamique, la société établit des partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur afin de faciliter l'intégration professionnelle des jeunes.

Elle soutient également des initiatives sectorielles valorisant la contribution des femmes dans l'industrie minière, comme les "Women in Mining Awards", en cohérence avec une culture d'entreprise attachée à l'inclusion.

	2022	2023	2024
Effectif formé	56%	19%	28%
Budget formation par rapport à la masse salariale	1%	1%	1%

Dialogue social et engagement collectif

La SMI entretient une relation active et continue avec ses collaborateurs, considérés comme un levier essentiel de sa performance. Fidèle aux orientations du Groupe Managem, elle veille au respect de la législation sociale et des normes internationales en matière de liberté syndicale et de négociation collective.

Le dialogue social se traduit par des échanges réguliers avec les représentants du personnel, la tenue de réunions de concertation, la mise en œuvre d'une politique de portes ouvertes sur site ainsi que la signature périodique d'accords sociaux.

La SMI met en place plusieurs actions sociales visant à renforcer la cohésion interne : bourses de mérite pour les enfants des salariés, appui à l'accession à la propriété et contribution à l'organisation d'événements à caractère socioculturel ou festif à l'échelle locale.

	2022	2023	2024
Jours de grève	0	1	0
Représentant du personnel	18	18	18
Litiges sociaux individuels	0	0	0

Répartition de l'effectif par genre

	2022	2023	2024
Femmes	34	34	38
Hommes	724	703	716
Effectif global	**758**	**737**	**754**

Répartition de l'effectif par type de contrat de travail

	2022	2023	2024
Contrat à durée indéterminée	758	737	754
Contrat à durée déterminée	0	0	0
Formation insertion	0	0	0
Effectif global	**758**	**737**	**754**

Répartition de l'effectif par genre et par catégorie

	2022	2023	2024
Femmes direction	0	0	**0**
Femmes cadres	5	6	**9**
Femmes non cadres	29	28	**29**
Total effectif femmes	**34**	**34**	**38**
Hommes direction	2	1	**1**
Hommes cadres	37	26	**27**
Hommes non cadres	685	676	**688**
Total effectif hommes	**724**	**703**	**716**
Effectif global	**758**	**737**	**754**

Répartition de l'effectif total par branche d'activité

	2022	2023	2024
Opérations	756	734	**747**
Développement	0	0	**2**
Corporate	2	3	**5**
Effectif global	**758**	**737**	**754**

Répartition de l'effectif par ancienneté

	2022	2023	2024
0 – 2 ans	35	31	**40**
2 – 5 ans	48	46	**29**
5 – 12 ans	366	333	**329**
12 – 20 ans	200	219	**238**
20 – 25 ans	92	96	**100**
25 ans et plus	17	12	**18**
Effectif global	**758**	**737**	**754**

Évolution de l'emploi

	2022	2023	2024
Nombre de recrutements	33	8	31
Nombre de démissions	19	11	12
Nombre de licenciements	**4**	**2**	**2**

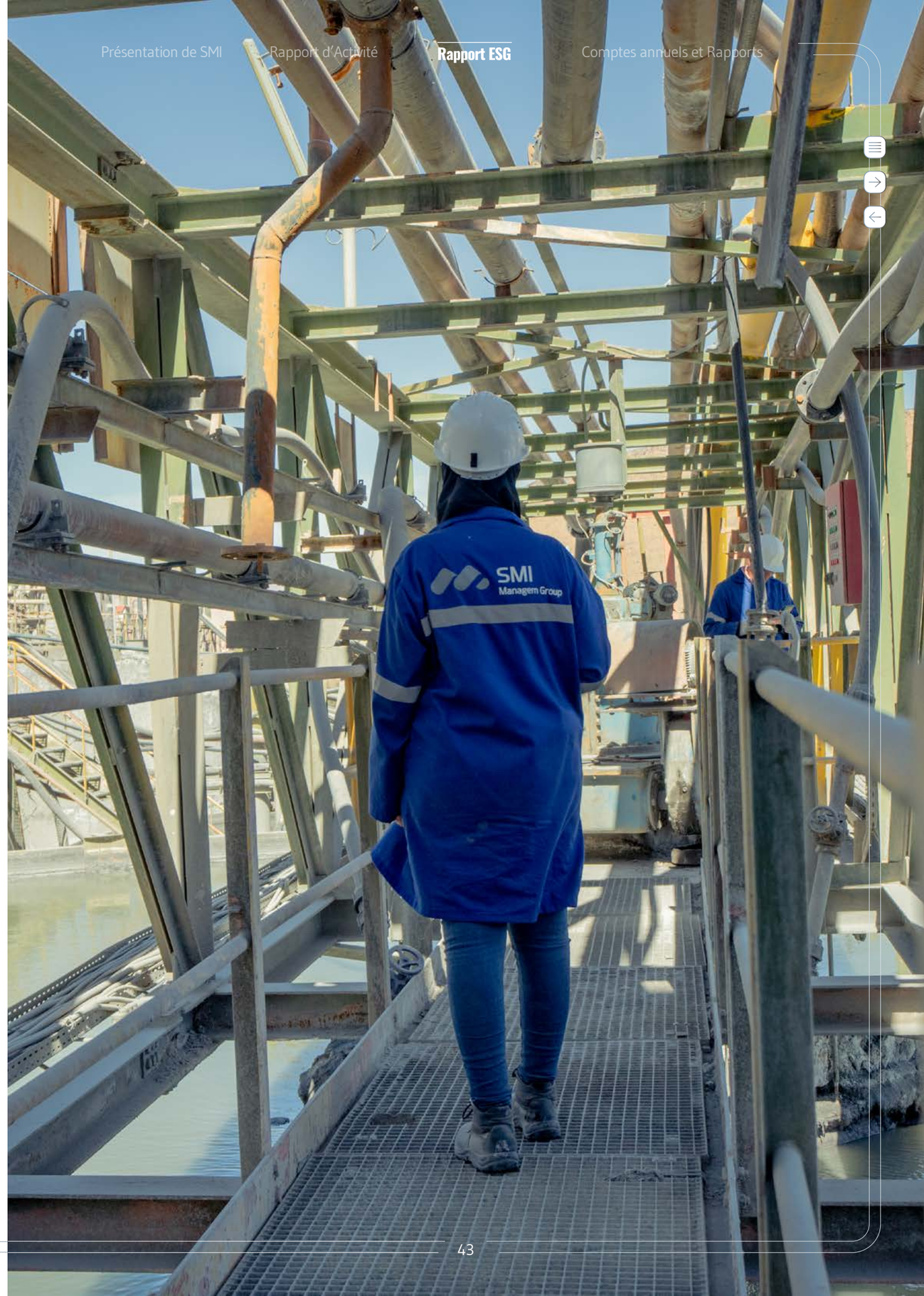

Engagement continu pour la protection de l'environnement

La SMI accorde une attention particulière à la protection de l'environnement et à la préservation des ressources naturelles. Elle inscrit l'ensemble de ses activités minières dans une approche durable, fondée sur des principes de responsabilité et de maîtrise des impacts générés.

La gestion environnementale repose sur un ensemble de pratiques rigoureuses, qui visent à réduire l'empreinte écologique. Cela inclut le traitement des déchets, le recours à des procédés d'extraction moins polluants, la surveillance des effets sur les milieux naturels – eau, sol, air – ainsi que la prévention des nuisances sonores et vibratoires. Des dispositifs spécifiques sont également mis en place pour préserver la biodiversité autour du site.

Afin de mieux piloter ses enjeux, la SMI s'appuie sur une matrice de matérialité qui permet d'identifier les priorités environnementales. Celles-ci se traduisent en indicateurs mesurés mensuellement à travers un tableau de bord opérationnel. Ces données permettent de fixer des objectifs précis et d'assurer le suivi des performances en continu.

Le système de management environnemental en place répond aux exigences de la norme ISO 14001, témoignant de l'adhésion de l'entreprise aux standards internationaux. Par ailleurs, les investissements en recherche et développement se poursuivent afin de mettre en œuvre des technologies favorables à une exploitation responsable des ressources, en cohérence avec les exigences réglementaires et les attentes du secteur.

Initiatives en faveur de l'environnement

Ressources	Objectifs	Quelques initiatives déployées
Eau	Réduction de la consommation et augmentation du recyclage	Épaississeur des rejets de flottations Barges flottantes pour le retour digue Bassin géomembrane à l'aval des digues Neutralisation des rejets Système d'irrigation par goutte à goutte
Énergie	Réduction de la consommation énergétique	Chasse aux pertes énergétiques à travers une maintenance préventive notamment pour l'air comprimé, l'aérage, et la surveillance du rendement des moteurs Actions spécifiques sur la consommation énergétique des engins Recours à l'énergie de source renouvelable
Déchets	Recyclage de la ressource	Valorisation des anciennes haldes Valorisation des stériles miniers pour la mise à niveau des pistes ainsi que le remblayage des vides
Digues	Préservation de la stabilité des digues	Confortement des digues existantes Étude et réalisation des nouvelles digues Auscultation et suivi des mouvements des digues en interne et en externe Intégration du risque des digues dans le Plan d'Opération Interne de la mine

61 257 MWH
Consommation globale d'électricité

92%
Ratio de consommation d'électricité de source renouvelable

59 KWh/ TT
Ratio de consommation d'électricité par tonnage traité

Recyclage et valorisation des haldes

Depuis 2019, la SMI dispose d'une usine dédiée à la valorisation des résidus miniers, conçue selon une approche en lien avec les principes d'économie circulaire portés par le Groupe Managem. L'installation fonctionne en circuit fermé et permet le recyclage des eaux utilisées dans les processus de traitement. Les résidus sont stockés dans des bassins dotés de géomembranes, afin de prévenir les risques environnementaux associés au dépôt de déchets miniers.

280 177 T
de rejets miniers recyclés en 2024

Digitalisation du suivi de la consommation de l'eau

La maîtrise de la consommation d'eau figure parmi les priorités environnementales de la SMI. Pour renforcer cette dimension, un projet de digitalisation a été lancé au second semestre 2022. Ce dispositif repose sur un enregistrement automatique des données et un suivi continu des volumes utilisés, permettant une meilleure gestion des ressources hydriques. L'analyse régulière des indicateurs issus de ce système aide à anticiper d'éventuelles pénuries et à éviter toute interruption d'activité liée à un manque d'eau.

Surveillance environnementale des activités minières

Dans le cadre du renforcement de ses dispositifs de conformité environnementale, la SMI bénéficie de l'expertise technique du centre de recherche Reminex. Cet accompagnement couvre une large palette d'analyses environnementales. Il inclut le contrôle de la qualité des eaux et des sols, la cwaractérisation chimique et minéralogique des rejets, ainsi que des études de prédiction du comportement géochimique des matériaux. Ces analyses s'appuient sur des essais statiques et cinétiques.

Cette surveillance permet à la SMI d'évaluer l'évolution des paramètres environnementaux sur ses sites, de maîtriser son empreinte environnementale dans le temps et, si nécessaire, de mettre en œuvre des mesures de mitigation conformes aux exigences réglementaires et environnementales en vigueur.

Les prestations assurées dans ce cadre englobent:

- L'analyse des eaux douces et des effluents résiduaires ;
- La caractérisation des roches et des tailings sur les plans chimique et minéralogique ; Les tests de lixiviation à l'eau (Test TCLP et norme EN-12457) ;
- Les études de simulation du comportement géochimique des rejets miniers ;
- La réalisation d'essais statiques ;
- La mise en œuvre d'essais cinétiques.

Engagement fort pour le développement des communautés locales

La SMI a mis en œuvre un programme sociétal ambitieux en 2024, axé sur l'entrepreneuriat social, l'éducation, la jeunesse et le bien-être des populations riveraines. Menées en collaboration avec les autorités locales et la société civile, ces initiatives s'inscrivent dans une dynamique de développement inclusif.

Ce programme repose sur trois axes d'intervention, alignés sur les orientations du Groupe Managem et adaptés aux réalités de son environnement : le renforcement de l'employabilité, l'appui à l'éducation et le soutien au tissu économique local et la valorisation du patrimoine culturel. Dans cette logique, la SMI soutient les dynamiques locales à travers le développement de coopératives, la réalisation d'infrastructures de proximité et des projets dédiés à la jeunesse et à l'autonomisation des femmes.

L'ensemble de ces actions s'appuie sur un dialogue constant avec les parties prenantes locales, afin d'identifier les besoins réels et d'y répondre de manière concertée.

Soutien à l'éducation dans les communautés locales

La SMI poursuit son engagement en faveur de l'éducation dans les communes riveraines d'Imiter, avec pour objectif de garantir un accompagnement adapté aux besoins des élèves et de lutter contre les inégalités d'accès à la scolarité.

Ces actions s'inscrivent dans un engagement plus large de la SMI, qui comprend également la construction, la rénovation et l'équipement d'infrastructures éducatives, l'aménagement de blocs sanitaires et de terrains de sport de proximité. En coordination avec les autorités locales, l'INDH et les associations partenaires, la SMI agit pour une éducation accessible à tous, ancrée dans les réalités du territoire.

En 2024, l'entreprise a renforcé son action à travers plusieurs initiatives ciblées. Une aide alimentaire a été apportée aux internats Dar Talib et Dar Taliba, au profit de 272 élèves répartis sur quatre établissements.

Pour favoriser l'équité numérique dans les zones rurales, la SMI a également soutenu le programme "Classes connectées – Dir Iddik", sous l'égide de la Fondation Al Mada, en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale et d'autres participations du Groupe Al Mada, contribuant ainsi à l'équipement des écoles en outils digitaux.

Par ailleurs, la société a contribué au renforcement du transport scolaire dans les communes d'Imider et Ouaklim et a mis à disposition deux autocars qui permettent à plus de 120 élèves d'accéder aux établissements secondaires et centres de formation professionnelle de Tinghir.

Amélioration du cadre de vie communautaire

La SMI contribue activement à l'amélioration du cadre de vie des communautés riveraines, à travers des actions en faveur du sport, de la santé, de l'accès à l'eau et du développement économique local. Elle intervient notamment à travers la construction d'infrastructures sportives, l'organisation d'événements de proximité et la sensibilisation aux enjeux de santé publique.

Elle accompagne également les efforts qui visent à renforcer l'accès à l'eau, en intégrant des solutions qui fonctionnent à partir d'énergies renouvelables, et appuie la création de coopératives à travers une assistance technique et financière adaptée.

En 2024, la SMI a déployé plusieurs initiatives ciblées. À l'occasion de la quatrième édition de l'opération "Paniers de l'Aïd", 650 paniers alimentaires ont été distribués aux familles vulnérables des zones minières d'Imider et Oumjrane.

Dans le domaine de la santé, une caravane médicale a été organisée au profit de 3 500 habitants d'Imider et Ouaklim, avec des consultations gratuites en ORL, ophtalmologie, gynécologie et autres spécialités. La SMI a également pris en charge l'hébergement et le transport des 22 médecins mobilisés.

Par ailleurs, l'opération annuelle de circoncision a été reconduite, permettant à 114 enfants issus de 50 villages de bénéficier de cette intervention, avec une prise en charge complète des frais de transport pour les familles concernées.

Répartition du budget sociétal

32%
Bien-être

68%
Éducation, jeunesse & entrepreneuriat

Développement de l'entrepreneuriat solidaire

Depuis 2018, la SMI collabore avec Injaz Al Maghrib pour déployer un ensemble de programmes destinés à sensibiliser différentes générations à l'entrepreneuriat. Cette démarche vise à encourager les jeunes à envisager de nouvelles perspectives professionnelles et à se familiariser, dès leur parcours scolaire, avec les fondamentaux de la vie économique.

Le programme "Jamaati" s'adresse aux élèves du primaire, avec pour objectif de leur faire découvrir les bases du fonctionnement économique d'une collectivité. Pour les collégiens, "It's My Business" propose des mises en situation concrètes et des échanges autour de parcours entrepreneuriaux.

"Cooper'Up" apporte un appui aux associations et coopératives locales, en les dotant de compétences en gestion afin de soutenir la viabilité de leurs projets.

À travers ces dispositifs, la SMI contribue à la dynamique économique régionale en favorisant l'autonomie des porteurs de projets et le développement de modèles économiques enracinés localement.

Appui à l'emploi et aux compétences locales

Par son implantation à Imider, la SMI soutient le développement économique régional en encourageant la sous-traitance locale et la création d'emplois indirects. Elle collabore actuellement avec une dizaine de sous-traitants permanents, actifs dans des domaines tels que le transport, la restauration ou les travaux souterrains. Ces partenariats mobilisent plus de 700 emplois, majoritairement occupés par des habitants de la région de Drâa-Tafilalet, notamment des provinces de Tinghir et Errachidia.

La SMI poursuit son appui aux coopératives féminines à travers le programme Cooper'Up. Un diagnostic a permis d'identifier les axes d'amélioration propres à chaque structure. À partir de cette analyse, un cycle de formation ciblé a été mis en place, abordant la gestion, la stratégie commerciale et la communication.

Pour favoriser leur développement, la société contribue également à la valorisation des produits des coopératives en facilitant leur présence dans des événements régionaux et nationaux.

Renforcement des initiatives des coopératives féminines

La SMI prolonge son engagement en faveur de l'autonomie financière des femmes à travers l'accompagnement de coopératives locales, dans le cadre du programme Cooper'Up. Ce dispositif repose sur une analyse fine des besoins de chaque structure à partir de laquelle un parcours de formation est conçu autour de la gestion, du développement commercial et des outils de communication.

La SMI soutient la promotion des produits issus de ces coopératives, en facilitant leur accès à des événements d'envergure régionale ou nationale.

En 2024, cet engagement s'est traduit par le financement d'un programme de formation au sein de la coopérative Tassourifte à Imider. Douze femmes y ont été formées aux métiers de la bijouterie traditionnelle, dans l'objectif de renforcer leurs perspectives d'activité économique.

Recours aux fournisseurs et partenaires locaux

La politique d'achat de la SMI s'inscrit dans le cadre de la charte du Groupe Managem, fondée sur des principes clairs de transparence et d'intégrité. Elle repose notamment sur la prévention des conflits d'intérêts, l'interdiction des pratiques de corruption, l'égalité de traitement et l'encouragement à une concurrence loyale.

En cohérence avec ses engagements RSE, la SMI privilégie les fournisseurs et sous-traitants installés dans son environnement proche. Les contrats conclus incluent des exigences en matière d'emploi local et de respect des normes sociales, environnementales et éthiques. Ainsi, le taux d'emploi local a atteint 64,44% en 2024, ce qui témoigne de l'impact positif de cette démarche sur les communautés avoisinantes.

Un dispositif d'évaluation permet de vérifier la conformité des pratiques des partenaires avec les attentes de la société. Cette démarche vise à assurer la qualité des biens et services livrés, tout en consolidant les effets positifs de la SMI sur sa chaîne de valeur locale.

Inclusion sociale et économique des communautés

La SMI mène une politique d'ouverture et de collaboration active avec les autorités locales, les élus et les représentants de la société civile. Cette dynamique partenariale s'inscrit dans une logique de concertation continue avec l'ensemble de ses partenaires locaux.

À travers cette démarche, la société confirme son engagement à intégrer ses parties prenantes dans le développement de projets utiles à la collectivité, en cohérence avec sa présence locale.

21
Nombre de partenaires

29
Nombre de réunions avec les partenaires

GOUVERNANCE

Gouvernance

SMI est une société anonyme à Conseil d'administration, dont les membres sont nommés, renouvelés ou révoqués par l'Assemblée Générale.

Le Conseil d'administration a pour mission :

- D'établir les orientations stratégiques de la société et d'assurer leur exécution ;
- D'effectuer les contrôles et les vérifications qu'il considère nécessaires ;
- D'aborder toute question concernant le bon fonctionnement de la société.

Membres du Conseil d'Administration

Membre	Âge	Fonction	Nationalité	Genre	Assiduité
M. Imad TOUMI	61	Président du Conseil d'administration	Marocaine	H	100%
M. Bassim JAI HOKIMI	64	Administrateur non exécutif	Marocaine	H	100%
Mme. Amina BENKHADRA	70	Administrateur non exécutif	Marocaine	F	100%
SIGER représentée par M. Hassan OURIAGLI	62	Administrateur non exécutif	Marocaine	H	100%
M. Salaheddine KADMIRI	65	Administrateur indépendant	Marocaine	H	100%
Mme Leila BENALI	46	Administrateur indépendant	Marocaine	F	-
M. Badre ATLASSI	42	Administrateur non exécutif	Marocaine	H	100%
Managem représenté par M. Youssef EL HAJJAM	52	Administrateur non exécutif	Marocaine	H	100%

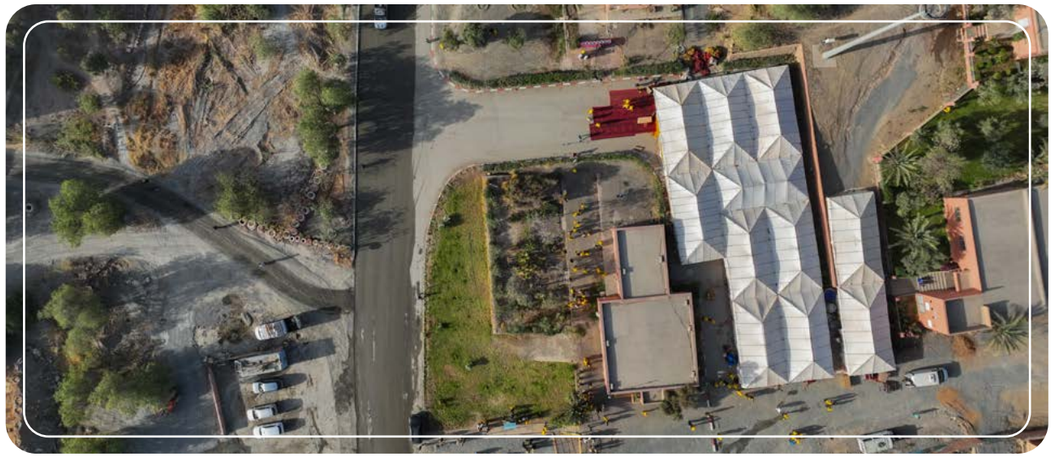

Fonctionnement du Conseil d'administration

Réunions du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration, convoqué par son Président, se tient au moins deux fois l'an ou plus si nécessaire, selon les besoins légaux ou ceux de la Société. L'ordre du jour, établi par le Président, peut intégrer les propositions de chaque administrateur. Les réunions peuvent avoir lieu au siège ou à l'adresse mentionnée dans la convocation.

Si le Conseil ne s'est pas réuni depuis plus de deux mois, le Directeur Général ou au moins un tiers des administrateurs peuvent solliciter une convocation par le Président. Si celle-ci n'est pas émise dans les 15 jours suivant la demande, le Directeur Général ou les administrateurs concernés ont le droit de convoquer eux-mêmes le Conseil et de définir l'ordre du jour.

Les questions relatives à la responsabilité sociétale et environnementale sont également abordées par les administrateurs durant la présentation annuelle des activités du Groupe.

Taux de présence effective aux séances du Conseil d'administration en 2024

En 2024, le Conseil d'administration a tenu 2 réunions où les administrateurs étaient présents à 87,5%.

Critères pour la nomination d'administrateurs indépendants

L'article 14 bis de la loi n° 20-19 impose la nomination d'un ou plusieurs administrateurs indépendants au sein du Conseil d'administration des sociétés faisant appel public à l'épargne. Ces administrateurs constituent un nouveau profil distinct, n'étant ni Président, ni Directeur Général, ni Directeur Général Délégué, ni salariés exerçant des fonctions de direction au sein de la société. Contrairement aux autres actionnaires, ils ne détiennent aucune action de l'entreprise.

Par ailleurs, le nombre d'administrateurs indépendants ne peut excéder le tiers du total des administrateurs. Au 31 décembre 2024, le nombre d'administrateurs indépendants s'élève à deux, soit 25% des membres du Conseil d'administration.

La parité et les règles en la matière

La loi n°19-20 prévoit que les sociétés anonymes faisant appel public à l'épargne devront assurer une représentation des femmes de 30% au 1er janvier de la troisième année suivant l'année de la publication de la loi, pour atteindre 40% au 1er janvier de la sixième année suivant cette publication au sein de leurs Conseils d'administration.

Au 31 décembre 2024, le Conseil d'Administration de la SMI compte deux femmes pour un total de 8 membres, soit une part de 25%.

Rémunération des administrateurs

L'article 20 des statuts de la société offre à l'Assemblée Générale Ordinaire la possibilité d'allouer aux membres du Conseil d'administration, à titre de jetons de présence, une somme fixe annuelle qu'elle détermine librement. Le Conseil d'administration répartit cette somme entre ses membres dans des proportions qu'il juge convenables.

En 2024, l'Assemblée Générale Ordinaire a alloué un montant global brut de 620 000 MAD au titre de jetons de présence aux membres du Conseil.

Le processus d'évaluation de la performance de l'instance de gouvernance par rapport aux thèmes économiques, environnementaux et sociaux

L'évaluation du Conseil d'administration repose sur une approche quantitative et qualitative. La dimension quantitative se base sur le taux de réalisation des objectifs fixés, mesuré à travers des KPI spécifiques à chaque domaine de gouvernance. Les indicateurs incluent la participation aux réunions, le respect des délais de décision, et le suivi des recommandations des comités spécialisés. La dimension qualitative évalue la pertinence et l'efficacité des décisions prises en prenant en compte les retours des parties prenantes, les audits internes et externes, et les études de cas sur les meilleures pratiques de gouvernance. Cette approche combinée offre une vue d'ensemble équilibrée et nuancée de la performance du Conseil en mettant en avant les succès quantifiables et les contributions qualitatives à la bonne gouvernance de l'entreprise.

Comités spécialisés

Comité des risques et des comptes

Un comité des risques et des comptes a été constitué. Il se tient à une fréquence semestrielle et a comme objectif de :

- S'assurer de l'équilibre financier de la société ;
- Surveiller les risques auxquels la société pourrait être exposée.

Ces attributions incluent :

- La méthode d'élaboration des comptes sociaux ;
- L'examen des comptes annuels et semestriels ainsi que de la situation financière ;
- La sélection des CAC ;
- Le dispositif du contrôle interne, de la gestion des risques, des règles de gouvernance et de la déontologie.

Ce comité est composé des membres suivants :

Président	M. Salaheddine KADMIRI
Membres permanents	M. Badre ATLASSI et Mme Leila BENALI
Invités permanents	Mme Mouna MAHFOUD et M. Adil GUESSOUS

Au 31 décembre 2024, le Conseil d'administration de la SMI est composé des membres suivants :

Membres du CA	Fonction	Nomination	Expiration du mandat	Biographie	Lien avec le groupe MANAGEM
M. Imad TOUMI	Président du Conseil d'administration	28/01/2016	AGO de 2029	Monsieur Imad Toumi est actuellement Président Directeur Général de Managem et de SMI. Auparavant, il a occupé plusieurs postes de responsabilité chez AREVA, notamment Directeur Général de AREVA South Africa, Directeur Général de AREVA Niger, et membre du Comité de Direction de la branche Mines d'AREVA. Il a également été administrateur de plusieurs sociétés minières en Afrique et au Canada. M. Toumi a débuté sa carrière au sein du Commissariat à l'Énergie Atomique (CEA). M. Toumi est diplômé de l'École Polytechnique (X 1982), et est titulaire d'un doctorat de l'Université Paris 6 et d'un MBA de l'École des Hautes Études Commerciales de Paris (MBA HEC 2000).	Président Directeur Général
M. Bassim JAI HOKIMI	Administrateur non exécutif	22/05/2014	AGO de 2027	M. Bassim JAI Hokimi est actuellement Président Directeur Général d'ATLAMED. Auparavant, il a été Président du groupe SNI/ONA (actuellement AL MADA). Avant cela, il a acquis une expérience diversifiée dans les systèmes d'information chez Royal Air Maroc, la banque de marchés chez Mediafinance au Maroc, et le conseil chez Orga Consultants à Paris. M. Hokimi est diplômé de l'École Polytechnique et détient un Master en Computer Science de l'Université de Stanford en Californie, aux États-Unis.	Administrateur de AL Mada (maison mère) et Managem
Mme. Amina BENKHADRA	Administrateur non exécutif	19/09/1996	AGO de 2026	Mme Amina BENKHADRA est actuellement Directrice Générale de l'Office National des Hydrocarbures et des Mines (ONHYM). Auparavant, elle a occupé plusieurs postes de responsabilité, notamment Directrice Générale de l'Office national de recherches et d'exploitations pétrolières (Onarep), Directrice générale du Bureau des recherches et participations minières (BRPM), Directrice des mines au ministère de l'Énergie et des Mines. Mme BENKHADRA a également été Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Énergie et des Mines, chargée du Développement du secteur minier, et Ministre de l'Énergie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement. Mme BENKHADRA est diplômée et ingénieur civil des mines de l'École Nationale Supérieure des Mines de Nancy. Elle possède également un doctorat en sciences et techniques minières de l'ENSM Paris, ainsi qu'une double formation en Management à l'Université de Columbia.	Administrateur CMG
SIGER représentée par M. Hassan OURIAGLI	Administrateur non exécutif	04/06/2022	AGO de 2026	M. Hassan OURIALGI est actuellement Président Directeur Général du groupe AL MADA et administrateur dans plusieurs filiales du groupe. Auparavant, il a occupé plusieurs postes de responsabilité, notamment Directeur Associé à Cap Gemini, Ernst & Young à Paris, Directeur attaché à la présidence ONA, chargé des participations financières, et Directeur Délégué de l'ONA, absorbée par la SNI en 2010. M. Ourialgi est diplômé de l'École Polytechnique et de l'École Nationale des Ponts et Chaussées.	Actionnaire de AL Mada et Administrateur MANAGEM
M. Salaheddine KADMIRI	Administrateur indépendant	25/06/2020	AGO de 2026	M. Salaheddine KADMIRI est actuellement PDG de Schiele Group, il est également Co-Président du Conseil Économique Maroc-Espagne. Auparavant, il a été Vice-Président de la CGEM. M. KADMIRI est diplômé de l'École Centrale de Paris.	-
Mme Leila BENALI	Administrateur indépendant	25/06/2020	AGO de 2026	Mme Leila BENALI est actuellement Ministre de la Transition Énergétique et du Développement Durable. Auparavant, elle a occupé les postes d'économiste en chef de l'International Energy Forum (IEF), de membre de la Commission spéciale sur le modèle de développement (CSMD), de membre du groupe d'experts en énergies fossiles auprès de l'ONU, de directrice pour le Moyen-Orient et l'Afrique chez IHS, d'ingénieure industrielle chez Schlumberger et de professeure à Sciences Po. Elle a également travaillé avec Saudi Aramco, le World Economic Forum et l'APICORP. Elle a aussi dirigé plusieurs projets stratégiques pour des gouvernements, des sociétés du secteur de l'énergie, des industriels et des investisseurs institutionnels. Mme Benali est diplômée de l'École Mohammadia des Ingénieurs (EMI) et de l'École Centrale - Paris. Elle est doctorante en réformes électriques de l'Institut Science Po Paris, titulaire d'un DEA en sciences politiques et d'un doctorat en économie de l'énergie Summa Cum Laude de Science Po - Paris.	-
M. Badre ATLASSI	Administrateur non exécutif	03/06/2022	AGO de 2028	Investment Manager Senior - Al Mada	-
Managem représentée par M. Youssef EL HAJJAM	Administrateur non exécutif	19/09/1996	AGO de 2026	M. Youssef EL HAJJAM est actuellement Directeur Général des Opérations Maroc chez Managem. Auparavant, il a occupé plusieurs postes de responsabilité au sein de Managem, notamment Directeur Général de la Branche Métaux Précieux & Fluorine, Directeur Général de la Branche Métaux Précieux, Directeur de Développement, Directeur Technique des Exploitations Minières, et Directeur de la mine de SAMINE. Il a également été Directeur de Projet dans l'activité « ingénierie » et Responsable de l'exploitation des usines Cobalt II. M. EL HAJJAM a démarré sa carrière en tant qu'ingénieur en charge du traitement à CTT Guemassa (Managem). Il est diplômé de l'École Polytechnique et de l'École des Mines de Paris.	Administrateur de AKKA, CMG, CTT, REMINEX, SAGAX MAGHREB, SAMINE, SOMIFER et TECHSUB (filiales)

Le tableau suivant présente les représentants des personnes morales administrateurs au 31/12/2024

Membres du Conseil d'administrateur	Fonction Actuelle (SMI)	Personne morale administrateur représentée	Fonction Actuelle (Société représentée)	Lien de la société représentée avec SMI
M. Hassan OURIAGLI	Administrateur	SIGER	Président Directeur Général	Maison mère de Managem
M. Youssef EL HAJJAM	Administrateur	MANAGEM	Directeur Général des opérations Maroc	Maison mère de SMI

Les organes de direction

Les statuts de la SMI précisent que la direction générale peut être exercée soit par le Président du Conseil d'administration, qui porte alors le titre de Président Directeur Général, soit par une autre personne nommée par le Conseil d'administration et désignée comme Directeur Général. À l'exception des domaines réservés par la loi aux Assemblées d'actionnaires et au Conseil d'administration, le Directeur Général dispose d'une large autonomie pour agir au nom de la Société dans toutes les situations, représentant la Société dans ses relations externes, dans les limites définies par l'objet social et les prérogatives légales des Assemblées Générales et du Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration a décidé de combiner les rôles de Président du Conseil et de Directeur Général. Ainsi, M. Imad TOUMI a été reconduit dans ses fonctions de Président Directeur Général pour la durée de son mandat.

Les principaux dirigeants

Membre de la direction	Fonction	Biographie
M. Imad TOUMI	Président Directeur Général	Monsieur Imad Toumi est actuellement Président Directeur Général de Managem et de SMI. Auparavant, il a occupé plusieurs postes de responsabilité chez AREVA, notamment Directeur Général de AREVA South Africa, Directeur Général de AREVA Niger, et membre du Comité de Direction de la branche Mines d'AREVA. Il a également été administrateur de plusieurs sociétés minières en Afrique et au Canada. M. Toumi a débuté sa carrière au sein du Commissariat à l'Énergie Atomique (CEA). M. Toumi est diplômé de l'École Polytechnique (X 1982), et est titulaire d'un doctorat de l'Université Paris 6 et d'un MBA de l'École des Hautes Études Commerciales de Paris (MBA HEC 2000).
Mme Mouna MAHFOUD	Directrice Exécutive Finances	Mme Mouna MAHFOUD est actuellement Directrice Exécutive Finances de Managem, poste qu'elle occupe depuis 2020. Elle a rejoint le Groupe Managem en 1998 en tant qu'ingénieur process, affectée aux unités hydro métallurgiques du site de Guemassa pour contribuer au développement de la production des cathodes de cobalt. Forte de son expérience, elle a pris plusieurs responsabilités, notamment celles des usines de production de cobalt, cuivre et oxyde de zinc. En 2003, elle s'est réorientée vers le contrôle de gestion et est devenue Directrice en charge du Contrôle de gestion opérationnel rattachée à la Direction Générale en 2008, couvrant l'ensemble des activités opérationnelles du Groupe Managem au Maroc et à l'international. Mme MAHFOUD est lauréate de l'École Mohammadia des Ingénieurs (EMI).
M. Youssef EL HAJJAM	Directeur Général des Opérations Maroc	M. Youssef EL HAJJAM est actuellement Directeur Général des Opérations Maroc chez Managem. Auparavant, il a occupé plusieurs postes de responsabilité au sein de Managem, notamment Directeur Général de la Branche Métaux Précieux & Fluorine, Directeur Général de la Branche Métaux Précieux, Directeur de Développement, Directeur Technique des Exploitations Minières, et Directeur de la mine de SAMINE. Il a également été Directeur de Projet dans l'activité « ingénierie » et Responsable de l'exploitation des usines Cobalt II. M. EL HAJJAM a démarré sa carrière en tant qu'ingénieur en charge du traitement à CTT Guemassa (Managem). Il est diplômé de l'École Polytechnique et de l'École des Mines de Paris.

Autres mandats des administrateurs de la SMI SA

M. Imad TOUMI

Société	Activité	Lien avec le Groupe Managem	Fonction
Managem SA	Holding de participation	Filiale	Président Directeur Général
AKKA GOLD MINING (AGM)	Exploitation minière	Filiale	Président Directeur Général
COMPAGNIE DE TIFNOUT TIRANIMINE (CTT)	Exploitation minière	Filiale	Président Directeur Général
COMPAGNIE MINIERE DE GUEMASSA (CMG)	Exploitation minière	Filiale	Président Directeur Général
SAGAX Maghreb S.A	Travaux d'exploration minière	Filiale	Président Directeur Général
CIMR	Caisse de Retraite	Aucun	Représentant de Managem Administrateur
Fondation AL MADA	Association d'utilité publique	Managem membre de la fondation AL MADA	Représentant de Managem Administrateur
CTTA	Transport et travaux aériens	Filiale	Président Directeur Général
AFRICAPLANE	Transport aérien	GIE	Président
REMINEX	Recherche et Ingénierie minière	Filiale	Président
SOCIETE METALLURGIQUE D'IMITER (SMI)	Exploitation minière	Filiale	Président Directeur Général
SOCIETE ANONYME D'ENTREPRISES MINIERES (SAMINE)	Exploitation minière	Filiale	Président Directeur Général
SOCIETE MINIERE DE BOU GAFFER (SOMIFER)	Exploitation minière	Filiale	Président Directeur Général
COMPAGNIE MINIERE D'OUMJRANE (C.M.O.)	Exploitation minière	Filiale	Président Directeur Général
COMPAGNIE MINIERE DE SAGHRO (C.M.S.)	Exploitation minière	Filiale	Président Directeur Général
COMPAGNIE MINIERE DE DADES	Exploitation minière	Filiale	Président Directeur Général
MANACET	Holding de participation	Filiale	Président Directeur Général
Guemassa Green Metalurgy	Métallurgie hydrométallurgique	Filiale	Président Directeur Général
Metallurgie De L'anti-Atlas	Métallurgie des métaux non ferreux	Filiale	Président Directeur Général
MANATRADE	Commercialisation de minerais	Filiale	Président Directeur Général
Managem INTERNATIONAL	Holding de participation	Filiale	Président Directeur Général
SMM	Prospection géologique	Filiale	Administrateur Président
MANUB	Exploitation minière	Filiale	Administrateur
MCM	Exploitation minière	Filiale	Président du Conseil d'administration
NIGIEM	Exploitation minière	Filiale	Président du Conseil d'administration
MANAGOLD	Holding de participation	Filiale	Président Directeur Général
TRADIST	Commercialisation	Filiale	Président Directeur Général
Bambouk Limited	Holding de participation	Filiale	Président Directeur Général
Manamali Limited	Holding de participation	Filiale	Président Directeur Général
Magui Limited	Holding de participation	Filiale	Président Directeur Général
Boto Sa	Exploitation minière	Filiale	Président Directeur Général
Agem Guinée Exploration	Exploitation minière	Filiale	Administrateur
Agem Sénégal Exploration	Exploitation minière	Filiale	Administrateur
Nareva	Energies	Filiale d'Al Mada	Administrateur
Mawaholding	Holding de participation	Filiale	Président directeur général
MWGOLD	Holding de participation	Filiale	PDG
MANAHOLDING	Exploration minière	Filiale	PDG
Fondation Managem	Association d'utilité publique	Fondation	Président

M. Hassan OURIAGLI

Sociétés	Fonction
AL MADA	Président Directeur Général
Al Mada Capital (Ex : Financière De Prise De Participations)	Président Directeur Général
Al Mada Digital	Président Directeur Général
Al Mada Gestion	Administrateur
Al Mada Immobilier	Président Directeur Général
Al Mada Management	Administrateur
Acima	Administrateur
Africaplane	Administrateur
African Hospitality Group	Administrateur
Experienciah Hotels & Resorts	Administrateur
Cngr New Tech Morocco	Directeur Général Délégué
Dan Maroc	Président Directeur Général
Digibay	Administrateur
Fondation Al Mada	Président
Fondation Suzanne Et Jean Epinat	Président
Hospitality Holding Company « H.Co »	Administrateur
Immo Masur	Gérant
Lafargeholcim Maroc	Administrateur
Lafarge Maroc	Administrateur
Managem	Administrateur
Nareva Holding	Administrateur
Nareva Power	Administrateur
Next Generation Industries	Président Directeur Général
Ofna	Administrateur
Ona Courtage	Président directeur général
Ona International	Président directeur général
Orientis Invest	Administrateur
Prestige Resorts	Administrateur
Reserves Immobilieres	Président directeur général
Rihla Ibn Battuta Prod	Administrateur
Societe Africaine De Toursime	Administrateur
Societe Centrale D'investissements Immobiliers	Administrateur
Societe Immobiliere Agena	Administrateur
Societe Immobiliere Centuris	Administrateur
Societe Immobiliere Mandarona	Administrateur
Teralys	Administrateur
Wafa Assurance	Administrateur
Waua Corporate	Administrateur

Mme Amina BENKHADRA

Société	Fonction	Société	Fonction
CMG	Administrateur	MANAGEM	Administrateur

M. Bassim JAI HOKIMI

Sociétés	Fonction
ATLAMED	Président Directeur Général
AM INVEST MOROCCO	Président Directeur Général
Atlamed Capital	Président Directeur Général
COFIMAG	Président Directeur Général
Watec	Administrateur et Représentant d'AM Invest Morocco
INVOLYS	Représentant d'AM Invest Morocco au C.A.
SOFRENOR	Administrateur et représentant d'AM Invest Morocco
EGFI	Administrateur et représentant d'AM Invest Morocco
GEMADEC	Administrateur
GEMA CORP	Administrateur
SECURIMAG	Représentant d'AM Invest Morocco au C.A.
INTEX COMPAGNIE	Représentant d'AM Invest Morocco au C.A.
3P FUND	Administrateur
AL MADA	Administrateur
MANAGEM	Administrateur
Société Métallurgique D'imiter	Administrateur
Wana Corporate	Administrateur
Medcap Partners	Président
Al Akhawayn University-Spi	Administrateur
Atlantic Business International	Administrateur
Anfa Peq Holding	Gérant S.A.R.L.
Bjh Corp	Gérant S.A.R.L.U.

Un dispositif robuste et structuré de gestion des risques

En tant que filiale du Groupe Managem, la SMI applique le dispositif de gestion des risques défini, piloté et centralisé à l'échelle du Groupe.

La gestion des risques s'inscrit au cœur de la stratégie de Managem en tant que levier essentiel de préservation de la performance durable et de création de valeur. Confronté à un environnement complexe et en constante évolution – volatilité des prix des matières premières, aléas géopolitiques, exigences ESG croissantes et contraintes opérationnelles – le Groupe déploie une approche proactive et intégrée afin d'anticiper et de maîtriser l'ensemble des risques susceptibles d'affecter ses activités.

Le dispositif de gestion des risques de Managem repose sur les référentiels internationaux COSO-ERM et ISO 31000:2018. Il s'articule autour de trois axes majeurs : les risques stratégiques, les risques liés aux projets de développement et les risques industriels. Cette structuration permet de renforcer la résilience du Groupe face aux incertitudes, tout en assurant la continuité de ses opérations.

Une gouvernance renforcée autour des trois lignes de défense

Conformément aux meilleures pratiques internationales, Managem a adopté le modèle des trois lignes de défense afin d'assurer une gestion des risques efficace et une gouvernance renforcée à tous les niveaux de l'organisation.

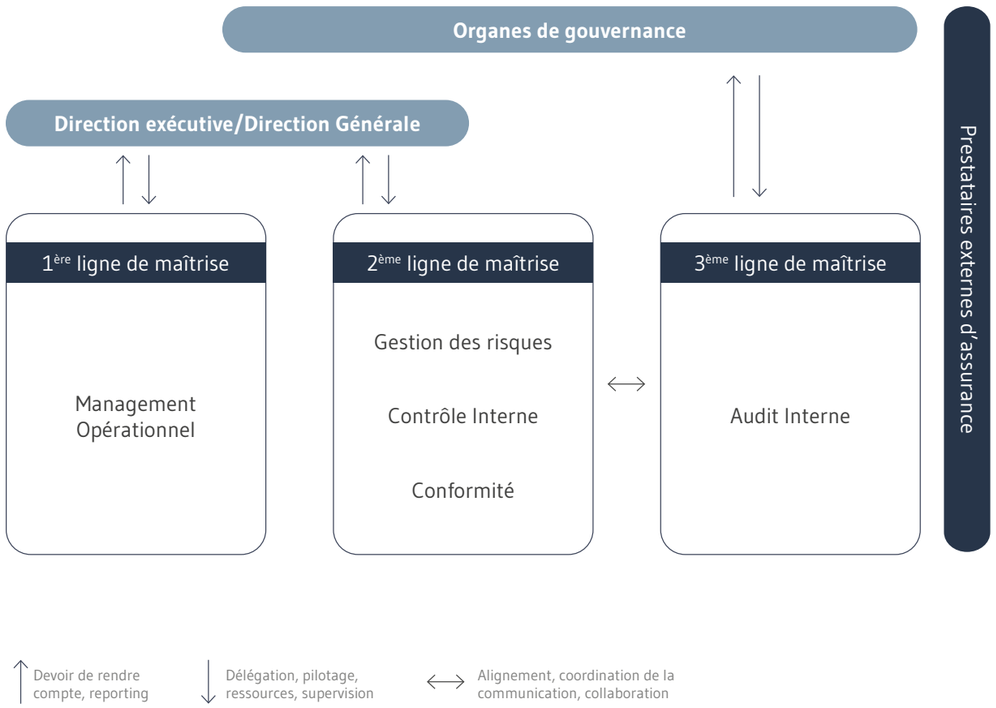

- La première ligne de défense incombe aux équipes opérationnelles, responsables de l'identification, de l'évaluation et de la maîtrise des risques au quotidien. Elles veillent à l'application rigoureuse des procédures et des contrôles définis, garantissant ainsi la gestion directe des risques liés aux opérations, à la production et à la continuité des activités.
- La deuxième ligne de défense est assurée par les fonctions de gestion des risques, de contrôle interne et de conformité. Cette ligne définit les cadres, apporte expertise et conseil, et supervise l'efficacité des dispositifs de contrôle mis en œuvre par les opérationnels. Elle garantit également l'alignement des pratiques avec les exigences réglementaires et les standards du Groupe.
- La troisième ligne de défense repose sur la fonction d'Audit Interne, indépendante et certifiée IFACI. Elle évalue de manière objective l'efficacité du système global de gestion des risques et de contrôle interne et formule des recommandations pour son amélioration continue. L'audit interne rend compte périodiquement au Comité des risques et des comptes, assurant ainsi une remontée régulière des conclusions aux instances de gouvernance.

La gestion des risques ESG : un pilier structurant et transversal

Managem place les enjeux Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) au cœur de son dispositif de gestion des risques, affirmant sa responsabilité face aux défis de durabilité.

Environnement : préserver les ressources et réduire l'empreinte carbone

Le Groupe s'engage à maîtriser ses impacts environnementaux en alignant ses pratiques sur les standards internationaux et les Objectifs de Développement Durable. La transition énergétique, l'optimisation des ressources et l'innovation technologique constituent des axes prioritaires pour réduire l'empreinte écologique du Groupe.

Face au stress hydrique, notamment au Maroc, Managem privilégie le recyclage des eaux industrielles et le recours à des ressources non conventionnelles, comme le démontre le projet Tizert. Dans le cadre de son ambition bs carbone, le Groupe vise une réduction de 20 % de ses émissions de GES à horizon 2030, à travers, entre autres, l'optimisation de son mix énergétique.

1.2.2 Social : protéger les droits humains et renforcer l'impact local

La gestion des risques sociaux s'appuie sur un dialogue renforcé avec l'ensemble des parties prenantes. Le Groupe veille au respect des droits humains, interdit toute forme de travail forcé ou infantile et promeut la liberté syndicale ainsi que l'égalité des chances, notamment par la valorisation des femmes aux postes de responsabilité.

Dans les territoires d'implantation, Managem déploie des programmes de développement local structurés autour de trois piliers : l'entrepreneuriat, l'éducation et la jeunesse, et le bien-être et la culture, en étroite concertation avec les acteurs locaux.

1.2.3 Gouvernance : intégrité et transparence au cœur des pratiques

Managem s'appuie sur une gouvernance solide, garante de la transparence et du respect des réglementations. Le code d'éthique et de conduite des affaires du Groupe définit les principes fondamentaux de responsabilité et de comportement à respecter par l'ensemble des collaborateurs et partenaires.

L'Audit Interne : un acteur clé du dispositif de contrôle

En tant que troisième ligne de défense du dispositif de gestion des risques de Managem, la Direction de l'Audit Interne assure une mission d'évaluation indépendante et objective de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de maîtrise des risques déployés par le Groupe.

Certifiée IFACI depuis 2020 et renouvelée en 2024, la fonction d'Audit Interne exerce ses missions dans le strict respect des normes professionnelles internationales (IFACI-IIA). Elle fournit au management et aux organes de gouvernance une assurance sur la solidité des dispositifs en place et émet des recommandations en vue de leur amélioration continue. La Direction de l'Audit Interne rend compte de ses travaux de manière régulière au Comité des risques et des comptes, garantissant ainsi une gouvernance rigoureuse et transparente.

Son action s'appuie sur une charte dédiée, définissant ses missions, son périmètre d'intervention, ses droits et obligations ainsi que ceux des auditeurs et des audités. Ce cadre assure le respect des principes éthiques et déontologiques applicables au sein du Groupe et réaffirme la contribution essentielle de l'Audit Interne au renforcement de la performance durable et à la pérennité des activités.

Politique en matière d'éthique de conduite des affaires

Pour assurer une gestion rigoureuse de l'éthique et de la conduite des affaires, le Groupe Managem a mis en place un dispositif dédié composé d'un Code déontologique et d'un Code d'éthique. Le Code déontologique encadre les relations des collaborateurs avec les tiers et impose des restrictions sur les investissements boursiers afin de prévenir les délits d'initié, conformément au règlement intérieur des sociétés. Le Code d'éthique et de conduite des affaires définit le cadre de référence dans lequel le Groupe Managem et ses filiales exercent leurs activités et établit les principes éthiques que tous les collaborateurs et partenaires du Groupe doivent respecter dans leur exercice professionnel quotidien.

Le Code d'éthique et de conduite des affaires est porté par le PDG de Managem. Il repose sur des principes fondamentaux tels que le respect de l'individu, du collaborateur et du collectif, et garantit une conformité stricte aux normes, lois et réglementations en vigueur. Le Code déontologique, quant à lui, est porté par le déontologue de Managem, qui veille à son application et à son évolution en fonction des exigences réglementaires et des meilleures pratiques.

Ce dispositif s'applique, sans exception et en toutes circonstances, aux membres du Conseil d'administration, aux dirigeants ainsi qu'à l'ensemble des collaborateurs de Managem Group et de ses filiales, aussi bien au Maroc qu'à l'international.

Actions engagées pour prévenir la corruption et les conflits d'intérêts

Le Code de conduite établit le cadre éthique que le Groupe entend promouvoir. Il définit les standards de comportement attendus de l'ensemble des collaborateurs et de la direction, garantissant une conduite conforme aux principes d'intégrité et de responsabilité. Il constitue également un référentiel destiné au public, assurant une transparence sur les engagements du Groupe en matière d'éthique professionnelle.

Mesures prises en réponses à des incidents de corruption

Instauration d'un dispositif d'alerte de MANAGEM « MANALERT » au choix du salarié :

- Soit via le site internet de MANAGEM Group www.managemgroup.com via le menu MANALERT,
- Soit par téléphone dédié au numéro 07 01 00 82 45 06,
- Soit par email à alerte_compliance@managemgroup.com,
- Soit par courrier à l'adresse postale : Comité d'éthique, Twin Center, Tour A, angles Boulevards Zerktouni et Al Massira Al Khadra, BP 5199 - Casablanca, Maroc.
- Protection des lanceurs d'alertes.
- Processus de traitement des alertes : instauration du Comité d'Éthique sous la coupe du COMEX.

Relation avec les actionnaires et liste des communiqués de presse

Les actionnaires sont systématiquement convoqués à toute Assemblée Générale, avec l'ordre du jour, conformément aux règles statutaires et réglementaires. En parallèle, tous les documents afférents à l'Assemblée sont mis à leur disposition au siège de la société, 15 jours avant la tenue de l'Assemblée. À noter également que tous les documents à présenter lors de l'Assemblée sont publiés sur le site de Managem :

https://www.managemgroup.com/investisseurs/societe-metallurgique-dimiter/communiques-et-publications

Liste des communiqués de presse publiés en 2024

Communiqué de presse	Date de publication
Indicateurs trimestriels au 31 décembre 2023	27/02/2024
Résultats annuels au 31 décembre 2023	19/03/2024
Comptes sociaux 2023	30/04/2024
Avis de réunion Assemblée du 6 juin 2024	02/05/2024
Résolutions assemblée du 6 juin	02/05/2024
Erratum avis de réunion Assemblée du 6 juin 2024	03/05/2024
Information relative au nombre total des droits de vote et d'actions composant le Capital Social	13/05/2024
Indicateurs trimestriels au 31 mars 2024	23/05/2024
Avis de communiqué post assemblée générale ordinaire du 6 juin 2024	13/06/2024
Indicateurs du 2ème trimestre 2024	05/08/2024
Communiqué de presse relatif aux résultats du 1er semestre 2024	24/09/2024
Résultats financiers du 1er semestre 2024	30/09/2024
Communiqué de presse relatif aux indicateurs du 3ème trimestre 2024	27/11/2024

COMPTES ANNUELS & RAPPORTS

RAPPORT DE GESTION

SMI Managem Group

RAPPORT DE GESTION

REVUE DE MARCHÉ DE L'ARGENT

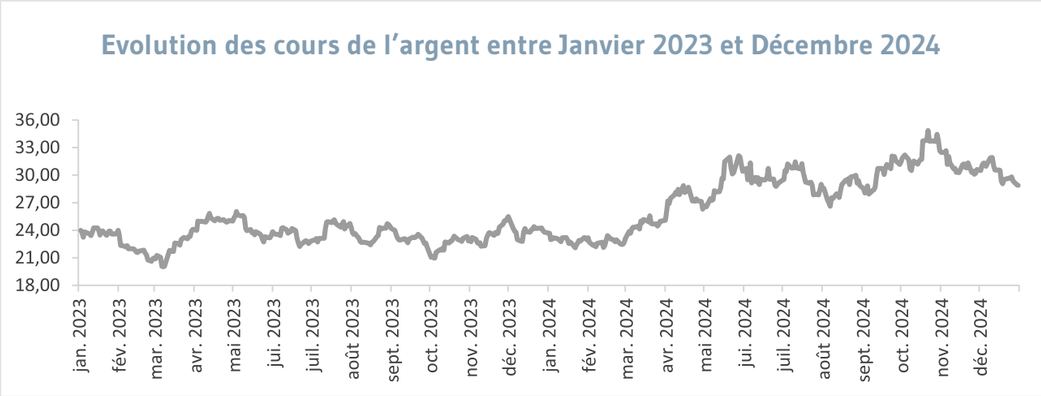

28,29
Cours moyen 2024
vs. Cours moyen 2023 **(23,40)**

34,86
22/10/2024
Meilleure performance 2024

+20,92%
Evolution
2024/2023

L'argent a entamé l'année sur un ton relativement stable avant d'enregistrer une nette impulsion à la hausse à partir de mars, l'ayant amené à $32,10 l'once en mai. En dépit des diverses corrections baissières s'étant opérées par la suite, le métal précieux a su se maintenir à des niveaux relativement soutenus, en moyennant $30,39 sur le deuxième semestre, contre une moyenne à $23,41 au S2-2023, soit une hausse de 29,81 %.

Dans l'ensemble, l'évolution de l'argent a suivi celle de l'or, à quelques nuances près :

Le ratio Or/Argent

- Le ratio Or/Argent a moyenné 84,80 en 2024, ce qui correspond à une légère progression par rapport à 2023 (83,17, soit +1,96%). Par rapport à la moyenne des cinq dernières années (82,67), le ratio se situe à des niveaux modérément plus élevés (+2,57 %).
- Le plus haut de l'année est de l'ordre des 91,60, soit légèrement au-dessus des 91,20 enregistrés en 2023. Globalement, l'intérêt des opérateurs pour l'or s'est avéré prononcé en 2024.

La demande en valeur refuge et en Hedge d'inflation, l'assouplissement de la politique monétaire de la Fed

- Sur le volet politique monétaire US, l'argent a, au même titre que l'or, pâtit du ton Hawkish des membres de la Fed en début d'année. La dégradation du marché de l'emploi américain, débouchant sur une première baisse des taux de 50 points de base de la Fed en septembre, a permis au métal précieux d'enregistrer des gains conséquents (+7,95 % en septembre).
- Parallèlement, l'argent a également tiré parti de l'intensification des hostilités au Moyen-Orient et en Europe de l'Est. L'assassinat du chef du Hezbollah, Nasrallah, en fin septembre a exacerbé les craintes d'une guerre frontale entre l'Iran et Israël. Cela a permis au métal blanc de moyenner à $32,49 en octobre, soit sa meilleure moyenne mensuelle en 2024.

La demande physique/industrielle et joaillière/en argenterie

- De nombreux éléments ressortent des communiqués de presse du Silver Institute (début novembre) :
- La demande mondiale d'argent devrait augmenter de 1 % en glissement annuel pour atteindre 1,206 milliard d'onces en 2024, contre une moyenne quinquennale de 1,101 milliard d'onces (+9,48 %). Par rapport à 2023 (1,198 milliard d'onces), cela correspondrait à une hausse de 0,67 %.
- Plus spécifiquement, la demande industrielle devrait enregistrer un nouveau record en 2024. Le Silver Institute table sur un chiffre aux alentours des 702 millions d'onces, contre 655 millions d'onces un an plus tôt (+7,18 %).
- Comme ces deux dernières années, cette croissance sera soutenue par les applications liées à l'économie verte, en particulier dans le secteur photovoltaïque. Une demande accrue est également attendue dans le secteur automobile, le métal blanc profitant de l'électrification des groupes motopropulseurs et des investissements continus dans les infrastructures, telles que les stations de recharge.
- L'adoption rapide des technologies d'IA a entraîné un besoin croissant de mises à niveau technologiques, de remplacements et d'investissements dans de nouvelles infrastructures, ce qui a contribué à la demande d'argent.
- La demande pour les bijoux en argent et l'orfèvrerie en argent devrait augmenter de 5 % en 2024. Pour chacun de ces segments, l'Inde a été le principal moteur de croissance, avec des ventes particulièrement fortes entre fin juillet et début septembre, période durant laquelle la réduction des droits d'importation a coïncidé avec un repli des cours du métal précieux.

La production mondiale d'argent

- L'offre mondiale d'argent est estimée à 1,026 milliard d'onces en 2024, contre une moyenne quinquennale de 998,4 millions d'onces (+2,76 %). Par rapport à 2023 (1,009 milliard d'onces), la progression devrait être légèrement inférieure (+1,68 %).

  Cette augmentation de l'offre est attribuable à une modeste progression de la production minière (+8 millions d'onces par rapport à 2023, soit +0,97 %) et des meilleures performances au niveau du recyclage (+4,47 %).

Investissements des ETF

- La quantité d'argent détenue par les ETF a augmenté de 2,32 % en 2024 pour atteindre 713,25 millions d'onces de troy d'après Bloomberg. Il s'agit de la première hausse annuelle depuis 2020.

Prévisions 2024 et 2025

Les grandes banques d'affaires s'attendent à ce que l'argent moyenne respectivement à $33,7 et $34,1 en 2025 et au S1-2026.

Parité USD/MAD

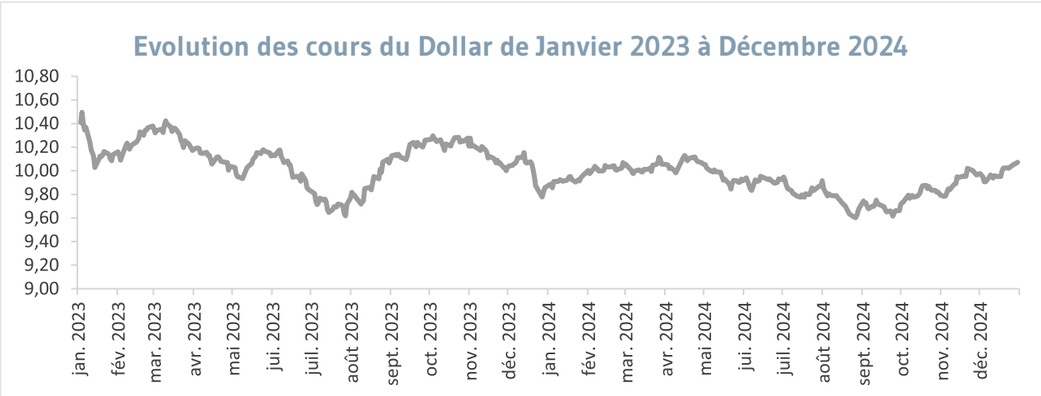

9,9428
Cours moyen 2024
vs. Cours moyen 2023 **(10,1353)**

10,1677
16/04/2024
Meilleure performance 2024

-1,90%
Évolution
2024/2023

L'USDMAD s'est montré particulièrement volatile en 2024. Après avoir entamé l'année autour des 9,9500, la paire a fait preuve de résilience et est parvenue à se maintenir au-dessus du seuil psychologique des 10,0000 pendant quatre mois et demi consécutifs (de fin janvier à la mi-mai).

En l'espace de seulement trois mois, entre le pic annuel atteint le 16 avril à 10,1677 et le plus bas annuel atteint le 27 août à 9,6378, l'USDMAD a chuté de 5,21 %.

La fin de l'année a été marquée par un fort rebond des cours en raison de la vigueur du billet vert et de l'évolution du Spread de liquidité.

Cette performance reste attribuable aux éléments suivants :

La performance de l'Euro face au Dollar

Durant le premier semestre, l'EURUSD se négociait dans un range entre 1,0600 et 1,0900, alors que l'attention était centrée sur le ton jugé neutre-à-Hawkish de la Fed face à la résilience du marché de l'emploi.

Plus tard, au troisième trimestre, la forte dégradation du marché de l'emploi américain a ravivé les craintes d'une récession aux Etats-Unis, ce qui a permis à l'EURUSD d'atteindre un pic à 1,1202 le 26 août.

Toutefois, l'incertitude autour des présidentielles US à partir d'octobre, conjuguée aux turbulences politiques en France et en Allemagne, ont provoqué un effondrement des cours à un plus bas de plus de deux ans à 1,0335.

Cette volatilité est attribuable à :

- L'incertitude autour du Timing de la première baisse des taux de la Fed. Initialement anticipé pour mars, le pivot accommodant de la Fed n'a été entamé qu'en septembre, en écho au rapport de l'emploi de juillet, qui s'est révélé alarmant (114K emplois créés contre 176K anticipé, et taux de chômage à 4,3 % contre 4,1 % attendu).
- La progression des présidentielles aux Etats-Unis, avec comme dénouement la victoire de Donald Trump. Les politiques pro-croissance du président réélu ont alimenté les craintes d'une recrudescence des pressions inflationnistes US en 2025, et des potentielles conséquences sur l'économie de la zone euro (surtout sur l'Allemagne, fortement dépendante de la demande chinoise). Cet évènement a exercé une pression fortement baissière sur la paire à partir d'octobre.
- Le marasme politique en France, avec la dissolution de l'Assemblée nationale par le président Emmanuel Macron (décret publié le 6 juin). Le nouveau gouvernement, dirigé par Michel Barnier, a été confronté à une opposition renforcée, menant à deuxième effondrement du gouvernement en décembre à la suite d'un vote de défiance (motion de censure) à l'Assemblée nationale.
- La fragmentation du paysage politique allemand ainsi que les difficultés économiques, actuelles et anticipées, du pays. Le dernier venu sur la scène politique est le BSW, un parti qui combine des éléments de discours populistes de gauche et de droite, ainsi que l'AfD d'extrême droite.

Le spread de liquidité du Dirham

Le deuxième semestre a été marqué par un ancrage du marché en zone de décote, avec un creux atteint à -1,57 % le 05 décembre. Après avoir tutoyé le territoire de surcote en début août (-0,07%), les Spread de liquidité du Dirham ont fortement reculé pour atteindre des niveaux comparables aux plus bas de 2023. Au cours du quatrième trimestre, l'USDMAD a connu une forte ascension, principalement en raison de la vigueur du billet vert face à l'euro.

En ce début d'année 2025, le spread de liquidité se renforce, tutoyant les -1,30 % contre une décote moyenne de -1,15 % en décembre.

Prévisions de 2025 et 2026

Dans ce contexte, les analystes tablent sur un EURUSD à 1,040 et à 1,060 en 2025 et en 2026, respectivement.

ACTIVITÉ

Ventes

	31/12/2024	31/12/2023	Evol° % Vs 2023	30/06/2024
Tonnage Kg	122 700	139 756	-12,2%	69 088
Cours $/oz	27,14	23,76	14,2%	26,12
Parité $/DH	10,04	10,11	-0,7%	10,02
C.A export KDH	1 042 942	1 052 291	-0,9%	566 974

A fin Décembre 2024, le chiffre d'affaires de SMI s'établit à **1052,7MDH** contre **1065,9MDH** réalisé à fin Décembre 2023 soit une légère baisse de **13,2MDH** suite à l'appréciation des cours de vente qui a compensé la baisse des tonnages vendus.

Couverture de l'Argent

Bilan de couvertures à fin Décembre 2024

Le dénouement des opérations de couvertures de l'Argent enregistre un bilan négatif de **-3,48MUSD,** détaillé comme suit :

Métaux	Ag SMI
Positions Couvertes (Oz)	1 750 000
Cours moyen d'engagement ($/Oz)	26,13
Cours moyen de Clôture ($/Oz)	28,12
Bilan de couvertures	-3,48 M$

Engagements de couvertures au 31/12/2024

Sous-jacent	Année	Protection (Oz)	Cours de protection ($/Oz)	Engagement (Oz)	Cours d'engagement ($/Oz)
Argent	**2025**	**345 000**	**28,10**	**345 000**	**28,10**

Production

	31/12/2024	31/12/2023	Evol° % Vs 2023	30/06/2024
Minerai traité (T)	1 052 087	1 135 549	-7,3%	533 526
Teneur (g Ag/t)	159,9	164,8	-3,0%	173,1
Rendement métal (%)	75,9	74,8	1,5%	76,6
Métal produit (Kg)	127 675	140 003	8,8%	70 803

A fin Décembre 2024, la production de l'Argent enregistre une baisse de 8.8%, suite à la baisse de la production en provenance de l'activité souterraine légèrement atténuée par la hausse de la contribution de la production de la carrière.

RÉSULTATS

Indicateurs clés (en MDH)

Indicateurs	31/12/2024	31/12/2023	Evol° % Vs 2023	30/06/2024
Chiffre d'affaires	1 052,7	1 065,9	-13,2	571,1
Excédent Brut d'exploitation	455,2	475,2	-20,0	265,5
Résultat d'exploitation	261,0	235,3	25,7	156,4
Résultat financier	15,1	-3,1	18,2	10,8
Résultat courant	276,1	232,2	43,9	167,2
Résultat Non courant	-12,0	-12,8	0,7	-5,5
Résultat avant impôt	264,1	219,5	44,6	161,8
Résultat net	186,7	168,5	18,3	115,8
Marge brute autofinancement	376,8	405,9	-29,1	224,9
Investissements	211,6	175,3	36,3	91,4
Effectif	754	736	18	756

Commentaires

Résultat d'exploitation

A fin Décembre 2024, le résultat d'exploitation ressort à **261,0MDH**, soit une hausse notable de **25,7MDH** par rapport à fin Décembre 2023, grâce notamment à l'appréciation du cours de l'Argent compensant la baisse des volumes produits et la hausse des cash cost en conséquence ; En outre, on note également, l'effet positif de la baisse des amortissements pour un impact de 42,5MDH. En effet, grâce au bilan des réserves dévoilant une découverte, la durée de l'amortissement recherche a été augmentée.

Résultat financier

Le résultat financier est de **+15,1MDH** à fin Décembre 2024 contre **-3,1MDH** à fin Décembre 2023 soit une hausse de 18.2MDH résultant principalement de l'impact positif combiné du bilan de change et des produits d'intérêts.

Résultat net

A fin Décembre 2024, le résultat net s'établit à **+186,7MDH** contre **+168,5MDH** à fin Décembre 2023, soit une hausse de **18,3MDH** qui se rationnalise comme suit :

- Variation du résultat d'exploitation : +25,7MDH
- Variation du résultat financier : +18,2MDH
- Variation du résultat non courant : +0,7MDH
- Effet impôts : -26,3MDH s'expliquant par l'augmentation du taux d'impôt sur les sociétés (IS) conséquence de la loi de finances 2023, passant ainsi de 20% à 27,5%, la non récurrence de l'imputation des déficits fiscaux ainsi que l'appréciation du résultat de la période entraînant une base imposable plus élevée.

Investissements

A fin Décembre 2024, le montant des investissements s'élève à 211,6MDH dont 65,9MDH alloués aux travaux de recherche et d'exploration. Les investissements sont répartis comme suit :

Recherche & Exploration	65,9 MDH
Investissements Infrastructures	112,8 MDH
Investissements physiques	33,0 MDH

SITUATION FINANCIÈRE

Indicateurs	31/12/2024	31/12/2023	Evol° en MDH Vs 2023
Capitaux propres	1 394,7	1 339,6	55,1
Fonds de roulement	763,2	737,3	25,9
Besoin en fonds de roulement	752,6	690,0	62,6
BFR exploitation (¹)	400,6	331,6	68,9
Endettement financier (***)	-311,8	-339,6	27,9
Dont fonds placés chez le Groupe	352,1	358,4	-6,4

(¹)En dehors du CCA / BFR tenant compte des autres prov. pour risque et charges
(***) Endettement externe + trésorerie passif - trésorerie actif +/- comptes courants d'associés

- Hausse du BFR de 64 MDH marquée par la hausse des créances envers Etat (TVA) et la hausse des créances clients.
- Faible baisse de la trésorerie de 28 MDH marquée par une CAF couvrant le CAPEX et la hausse du BFR et une partie des dividendes payés de 132 MDH.

Décomposition du solde des dettes fournisseurs par date d'échéance

En application de la loi 15-95 formant Code de Commerce, telle que complétée par la loi 69-21, sur les délais de paiement, nous vous communiquons ci-dessous la décomposition par échéance du solde des dettes fournisseurs en MDH.

>90 jrs		0-30		31-60		61-90		NE		
Dettes frns	**Prov. Intérêts**	**Dettes frns**	**Prov. Intérêts**	**Dettes frns**	**Prov. Intérêts**	**Dettes frns**	**Prov. Intérêts**	**Dettes frns**	**Dettes frns**	**Prov. Intérêts**
1.46	0.96	12.94	0.01	0.36	0.00	0.05	0.00	69.16	83.97	0.98

PERSPECTIVES D'AVENIR

- Poursuivre le développement et l'exploitation de la carrière d'Imiter en vue d'augmenter la part de la production d'argent provenant de cette ressource ;
- Poursuivre les efforts d'amélioration des performances ;
- Maintenir les efforts de recherche et d'exploration

COMPTES SOCIAUX

Comptes sociaux

BILAN ACTIF — DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

	EXERCICE			EXERCICE PRECEDENT
	Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations en non valeurs [A]	**2 045 313,70**	**2 045 313,70**		
Frais préliminaires				
Charges à répartir sur plusieurs exercices	2 045 313,70	2 045 313,70		
Primes de remboursement des obligations				
Immobilisations incorporelles [B]	**1 721 492 139,36**	**1 643 231 637,97**	**78 260 501,39**	**44 872 643,45**
Immobilisation en recherche et développement	1 664 468 736,97	1 631 984 064,46	32 484 672,51	14 344 199,36
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	1 034 906,85	880 906,85	154 000,00	325 057,56
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	55 988 495,54	10 366 666,66	45 621 828,88	30 203 386,53
Immobilisations corporelles [C]	**3 354 259 566,79**	**2 814 540 540,93**	**539 719 025,86**	**555 585 825,59**
Terrains	13 918 198,00		13 918 198,00	13 918 198,00
Constructions	2 001 466 586,48	1 633 589 641,67	367 876 944,81	365 387 707,13
Installations techniques, matériel et outillage	908 855 046,76	805 433 911,58	103 421 135,18	127 208 536,16
Matériel de transport	352 203 710,73	334 859 838,49	17 343 872,24	25 018 790,78
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	41 640 976,88	40 657 149,19	983 827,69	1 134 433,89
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours	36 175 047,94		36 175 047,94	22 918 159,63
Immobilisations financières [D]	**100 601 195,75**		**100 601 195,75**	**103 101 195,75**
Prêts immobilisés				
Autres créances financières	100 601 195,75		100 601 195,75	103 101 195,75
Titres de participation				
Autres titres immobilisés				
Ecarts de conversion actif [E]				
Diminution des créances immobilisées				
Augmentations des dettes de financement				
TOTAL (A+B+C+D+E)	**5 178 398 215,60**	**4 459 817 492,60**	**718 580 723,00**	**703 559 664,79**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks [F]	**196 578 114,16**	**7 240 584,58**	**189 337 529,58**	**162 333 439,14**
Marchandises				
Matières et fournitures consommables	95 455 014,68	7 240 584,58	88 214 430,10	81 910 397,61
Produits en cours				
Produits intermédiaires et produits résiduels				
Produits finis	101 123 099,48		101 123 099,48	80 423 041,53
Créances de l'actif circulant [G]	**824 487 462,40**	**164 642,91**	**824 322 819,49**	**769 579 191,31**
Fournis débiteurs, avances et acomptes	6 086 540,99		6 086 540,99	315 685,50
Clients et comptes rattachés	300 097 215,50	164 642,91	299 932 572,59	271 007 674,11
Personnel	10 121 659,04		10 121 659,04	10 818 407,49
Etat	142 985 185,99		142 985 185,99	117 028 117,59
Comptes d'associés	352 053 126,74		352 053 126,74	358 403 126,74
Autres débiteurs	259 514,00		259 514,00	64 574,00
Comptes de régularisation- Actif	12 884 220,14		12 884 220,14	11 941 605,88
Titres valeurs de placement [H]				
Ecarts de conversion actif [I]|Eléments circulants	**65 627,78**		**65 627,78**	**5 071 044,14**
TOTAL II (F+G+H+I)	**1 021 131 204,34**	**7 405 227,49**	**1 013 725 976,85**	**936 983 674,59**
TRÉSORERIE				
Trésorerie-Actif	11 232 214,68		11 232 214,68	47 566 808,60
Chèques et valeurs à encaisser				
Banques, T G et C C P	7 239 643,54		7 239 643,54	43 654 954,10
Caisse, Régie d'avances et accréditifs	3 992 571,14		3 992 571,14	3 911 854,50
TOTAL III	**11 232 214,68**		**11 232 214,68**	**47 566 808,60**
TOTAL GÉNÉRAL I+II+III	**6 210 761 634,62**	**4 467 222 720,09**	**1 743 538 914,53**	**1 688 110 147,98**

BILAN PASSIF — DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
FINANCEMENT PERMANENT		
CAPITAUX PROPRES	**1 394 721 764,07**	**1 339 609 303,17**
Capital social ou personnel (1)	164 509 000,00	164 509 000,00
Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé		
Capital appelé	164 509 000,00	164 509 000,00
Dont versé	164 509 000,00	164 509 000,00
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	16 450 900,00	16 450 900,00
Autres réserves	413 073 444,98	413 073 444,98
Report à nouveau (2)	613 968 758,19	577 120 373,86
Résultat en instance d'affectation		
Résultat net de l'exercice (2)	186 719 660,90	168 455 584,33
Total des capitaux propres (A)	**1 394 721 764,07**	**1 339 609 303,17**
Capitaux propres assimilés (B)		
Subvention d'investissement		
Provisions réglementées		
Dettes de financement (C)	**50 837 998,06**	**66 057 300,46**
Emprunts obligataires		
Autres dettes de financement	50 837 998,06	66 057 300,46
Provisions durables pour risques et charges (D)	**36 200 747,00**	**35 216 434,00**
Provisions pour risques	36 200 747,00	35 216 434,00
Provisions pour charges		
Ecarts de conversion-passif (E)		
Augmentation des créances immobilisées		
Diminution des dettes de financement		
TOTAL I (A+B+C+D+E)	**1 481 760 509,13**	**1 440 883 037,63**
PASSIF CIRCULANT		
Dettes du passif circulant (F)	**257 804 423,30**	**241 731 344,68**
Fournisseurs et comptes rattachés	163 191 011,56	119 347 175,29
Clients créditeurs, avances et acomptes		
Personnel	19 915 765,30	19 380 706,49
Organismes sociaux	12 778 905,88	11 633 337,05
Etat	61 380 088,89	90 593 595,65
Comptes d'associés		
Autres créanciers		
Comptes de régularisation passif	538 651,67	776 530,20
Autres provisions pour risques et charges (G)	65 627,78	5 071 044,14
Ecarts de conversion - passif (Eléments circulants) (H)	3 227 108,02	149 916,91
TOTAL II (F+G+H)	**261 097 159,10**	**246 952 305,73**
TRÉSORERIE		
TRESORERIE PASSIF	**681 246,30**	**274 804,62**
Crédits d'escompte		
Crédits de trésorerie		
Banques (Soldes créditeurs)	681 246,30	274 804,62
TOTAL III	**681 246,30**	**274 804,62**
TOTAL GÉNÉRAL I+II+III	**1 743 538 914,53**	**1 688 110 147,98**

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES) DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

DESIGNATION	OPERATIONS Propres à l'exercice	OPERATIONS Concernant les exercices précédents	TOTAUX DE L'EXERCICE	TOTAUX DE L'EXERCICE PRECEDENT
	1	2	3 = 2 + 1	4
EXPLOITATION				
PRODUITS D'EXPLOITATION	**1 266 473 217,00**		**1 266 473 217,00**	**1 204 929 993,85**
Ventes de marchandises (en l'état)				
Ventes de biens et services produits	1 052 712 641,87		1 052 712 641,87	1 065 943 396,96
Chiffres d'affaires	**1 052 712 641,87**		**1 052 712 641,87**	**1 065 943 396,96**
Variation de stocks de produits (1)	20 700 057,95		20 700 057,95	-12 417 456,04
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	185 366 034,26		185 366 034,26	146 365 015,62
Subventions d'exploitation				
Autres produits d'exploitation				
Reprises d'exploitation : transferts de charges	7 694 482,92		7 694 482,92	5 039 037,31
Total I	**1 266 473 217,00**		**1 266 473 217,00**	**1 204 929 993,85**
CHARGES D'EXPLOITATION	**1 005 278 803,40**	**181 794,26**	**1 005 460 597,66**	**969 607 227,88**
Achats revendus(2) de marchandises				
Achats consommés(2) de matières et fournitures	455 640 368,14	8 996,28	455 649 364,42	411 435 715,79
Autres charges externes	112 221 341,35		112 221 341,35	97 099 991,90
Impôts et taxes	4 202 339,07	172 797,98	4 375 137,05	4 200 698,75
Charges de personnel	231 331 171,06		231 331 171,06	211 912 886,02
Autres charges d'exploitation	540 000,00		540 000,00	620 000,00
Dotations d'exploitation	201 343 583,78		201 343 583,78	244 337 935,42
Total II	**1 005 278 803,40**	**181 794,26**	**1 005 460 597,66**	**969 607 227,88**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**261 194 413,60**	**-181 794,26**	**261 012 619,34**	**235 322 765,97**
FINANCIER				
PRODUITS FINANCIERS	**32 075 031,10**		**32 075 031,10**	**26 416 636,02**
Produits des titres de partic Et autres titres immobilisés				
Gains de change	7 508 275,26		7 508 275,26	11 461 429,41
Interêts et autres produits financiers	19 495 711,70		19 495 711,70	10 572 025,78
Reprises financières : transfert charges	5 071 044,14		5 071 044,14	4 383 180,83
Total IV	**32 075 031,10**		**32 075 031,10**	**26 416 636,02**
CHARGES FINANCIÈRES	**16 987 075,15**		**16 987 075,15**	**29 497 646,00**
Charges d'interêts	4 427 095,10		4 427 095,10	5 822 478,67
Pertes de change	11 242 441,37		11 242 441,37	18 604 123,19
Autres charges financières	1 251 910,90		1 251 910,90	
Dotations financières	65 627,78		65 627,78	5 071 044,14
Total V	**16 987 075,15**		**16 987 075,15**	**29 497 646,00**
RESULTAT FINANCIER (IV-V)	**15 087 955,95**		**15 087 955,95**	**-3 081 009,98**
RESULTAT COURANT (III+VI)	**276 282 369,55**	**-181 794,26**	**276 100 575,29**	**232 241 755,99**
NON COURANT				
PRODUITS NON COURANTS	**35 116 434,00**	**435 906,73**	**35 552 340,73**	**35 021 288,04**
Produits des cessions d'immobilisations				
Subventions d'équilibre				
Reprises sur subventions d'investissement				
Autres produits non courants		435 906,73	435 906,73	683 047,04
Reprises non courantes ; transferts de charges	35 116 434,00		35 116 434,00	34 338 241,00
Total VIII	**35 116 434,00**	**435 906,73**	**35 552 340,73**	**35 021 288,04**
CHARGES NON COURANTES	**47 595 056,12**		**47 595 056,12**	**47 783 066,70**
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées				
Subventions accordées				
Autres charges non courantes	11 494 309,12		11 494 309,12	12 666 632,70
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	36 100 747,00		36 100 747,00	35 116 434,00
Total IX	**47 595 056,12**		**47 595 056,12**	**47 783 066,70**
RÉSULTAT NON COURANT (VIII-IX)	**-12 478 622,12**	**435 906,73**	**-12 042 715,39**	**-12 761 778,66**
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (VII+X)	**263 803 747,43**	**254 112,47**	**264 057 859,90**	**219 479 977,33**
IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	**77 338 199,00**		**77 338 199,00**	**51 024 393,00**
RÉSULTAT NET (XI-XII)	**186 465 548,43**	**254 112,47**	**186 719 660,90**	**168 455 584,33**
TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VII)	**1 333 664 682,10**	**435 906,73**	**1 334 100 588,83**	**1 266 367 917,91**
TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XIII)	**1 147 199 133,67**	**181 794,26**	**1 147 380 927,93**	**1 097 912 333,58**
RÉSULTAT NET|(total des produits-total des charges)	**186 465 548,43**	**254 112,47**	**186 719 660,90**	**168 455 584,33**

TABLEAU DE FINANCEMENT DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

I SYNTHÈSES DES MASSES DU BILAN	Exercice	Exercice précédent	Exercice a - b Emplois	Exercice a - b Ressources
Financement permanent	1 481 760 509,13	1 440 883 037,63		40 877 471,50
Moins actif immobilisé	718 580 723,00	703 559 664,79	15 021 058,21	
= FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (1-2) (A)	**763 179 786,13**	**737 323 372,84**		**25 856 413,29**
Actif circulant	1 013 725 976,85	936 983 674,59	76 742 302,26	
Moins Passif circulant	261 097 159,10	246 952 305,73		14 144 853,37
= BESOINS DE FINANCEMENT GLOBAL (4-5) (B)	752 628 817,75	690 031 368,86	62 597 448,89	
TRÉSORERIE NETTE (ACTIF -PASSIF) A - B	**10 550 968,38**	**47 292 003,98**		**36 741 035,60**

II EMPLOIS ET RESSOURCES	Exercice Emplois	Exercice Ressources	Exercice précédent Emplois	Exercice précédent Ressources
I RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE				
AUTOFINANCEMENT (A)		**250 199 773,10**		**405 877 229,83**
+ Capacité d'autofinancement		381 806 973,10		405 877 229,83
- Distributions de bénéfices		131 607 200,00		
CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)		**2 500 000,00**		
+ Cessions d'immobilisations incorporelles				
+ Cessions d'immobilisations corporelles				
+ Cessions d'immobilisations financières				
+ Récupérations sur créances immobilisées		2 500 000,00		
AUGMENTATIONS DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILÉS (C)				
+ Augmentations de capital, apports				
+ Subvention d'investissement				
AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D)| (nettes de primes de remboursement)				
TOTAL I RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)		**252 699 773,10**		**405 877 229,83**
II EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE				
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)	**211 624 057,41**		**175 731 050,56**	
+ Acquisitions d'immobilisations incorporelles	65 864 325,57		60 764 636,91	
+ Acquisitions d'immobilisations corporelles	145 759 731,84		114 579 713,65	
+ Acquisitions d'immobilisations financières				
+ Augmentation des créances immobilisées			386 700,00	
REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)				
REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENT (G)	**15 219 302,40**		**14 429 467,41**	
EMPLOIS EN NON VALEURS (H)				
TOTAL II EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	**226 843 359,81**		**190 160 517,97**	
III VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B F G)	**62 597 448,89**		**143 367 715,77**	
IV VARIATION DE LA TRÉSORERIE		**36 741 035,60**	**72 348 996,09**	
TOTAL GÉNÉRAL	**289 440 808,70**	**289 440 808,70**	**405 877 229,83**	**405 877 229,83**

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G.) DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

			DESIGNATION	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
	1		Ventes de Marchandises (en l'état)		
	2	-	Achats revendus de marchandises		
I		=	**MARGE BRUTES VENTES EN L'ETAT**		
II		+	**PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)**	**1 258 778 734,08**	**1 199 890 956,54**
	3		Ventes de biens et services produits	1 052 712 641,87	1 065 943 396,96
	4		Variation stocks produits	20 700 057,95	-12 417 456,04
	5		Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	185 366 034,26	146 365 015,62
III		-	**CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE (6+7)**	**567 870 705,77**	**508 535 707,69**
	6		Achats consommés de matières et fournitures	455 649 364,42	411 435 715,79
	7		Autres charges externes	112 221 341,35	97 099 991,90
IV		=	**VALEUR AJOUTÉE (I+II+III)**	**690 908 028,31**	**691 355 248,85**
	8	+	Subventions d'exploitation		
	9	-	Impôts et taxes	4 375 137,05	4 200 698,75
	10	-	Charges de personnel	231 331 171,06	211 912 886,02
V		=	**EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE) | OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)**	**455 201 720,20**	**475 241 664,08**
	11	+	Autres produits d'exploitation		
	12	-	Autres charges d'exploitation	540 000,00	620 000,00
	13	+	Reprises d'exploitation, transferts de charges	7 694 482,92	5 039 037,31
	14	-	Dotations d'exploitation	201 343 583,78	244 337 935,42
VI		=	**RÉSULTAT D'EXPLOITATION (+ou-)**	**261 012 619,34**	**235 322 765,97**
VII		+	**RÉSULTAT FINANCIER**	**15 087 955,95**	**-3 081 009,98**
VIII		=	**RÉSULTAT COURANT (+ou-)**	**276 100 575,29**	**232 241 755,99**
IX		+	**RÉSULTAT NON COURANT**	**-12 042 715,39**	**-12 761 778,66**
	15	-	Impôts sur les résultats	77 338 199,00	51 024 393,00
X		=	**RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE**	**186 719 660,90**	**168 455 584,33**

- TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (T F R)

	1		**Résultat net de l'exercice**	**186 719 660,90**	**168 455 584,33**
			Bénéfice +	186 719 660,90	168 455 584,33
			Perte -		
	2	+	Dotations d'exploitation (1)	194 102 999,20	236 643 452,50
	3	+	Dotations financières (1)		
	4	+	Dotations non courantes (1)	36 100 747,00	35 116 434,00
	5	-	Reprises d'exploitation (2)		
	6	-	Reprises financières (2)		
	7	-	Reprises non courantes (2)	35 116 434,00	34 338 241,00
	8	-	Produits des cessions d'immobilisation		
	9	+	Valeurs nettes d'amortiss Des immo Cédées		
I			**CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C A F)**	**381 806 973,10**	**405 877 229,83**
	10	**-**	**Distributions de bénéfices**	**131 607 200,00**	
II		=	**AUTOFINANCEMENT**	**250 199 773,10**	**405 877 229,83**

ÉTATS DES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- PRINCIPALES MÉTHODES D'ÉVALUATION SPÉCIFIQUES À L'ENTREPRISE
- ÉTAT DE DÉROGATIONS
- ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES
- DÉTAIL DES NON VALEURS
- TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIÈRES
- TABLEAU DES AMORTISSEMENTS
- TABLEAU DES PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS
- TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION
- TABLEAU DES PROVISIONS
- TABLEAU DES CRÉANCES
- TABLEAU DES DETTES
- TABLEAU DES SÛRETÉS RÉELLES DONNÉES OU REÇUES
- ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNÉS HORS OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL
- TABLEAU DES BIENS EN CRÉDIT BAIL
- DÉTAIL DES POSTES DU C.P.C (CHARGES)
- DÉTAIL DES POSTES DU C.P.C (PRODUITS)
- PASSAGE DU RÉSULTAT NET COMPTABLE AU RÉSULTAT NET FISCAL (CHARGES)
- DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPÔTS
- ÉTAT DE RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL
- DÉTAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE
- PASSIF ÉVENTUEL
- ÉTAT D'AFFECTATION DES RÉSULTATS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE
- RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTREPRISE AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES
- TABLEAU DES OPÉRATIONS EN DEVISES COMPTABILISÉES PENDANT L'EXERCICE
- DATATION ET ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS
- ÉTAT DÉTAILLÉ DES STOCKS

Principales Méthodes d'Evaluation Spécifiques à l'Entreprise

I- ACTIF IMMOBILISÉ

A- Évaluation à l'entrée

1. **Immobilisations en non valeurs**
   - La valeur d'entrée est constituée par la somme des charges dont l'étalement sur plusieurs exercices est opéré en vertu de leur caractère propre et en vertu d'une décision de gestion
2. **Immobilisations incorporelles**
   - La valeur d'entrée est constituée par le coût d'acquisition ou de production de l'immobilisation.
3. **Immobilisations corporelles**
   - Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, y compris les frais accessoires nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.
4. **Immobilisations financières**
   - Sont portées dans ce poste de bilan, les sommes payées pour l'acquisition des titres de participation et des autres titres immobilisés, ainsi que les dépôts et cautionnements.

B- Corrections des valeurs

1. **Méthodes d'amortissements**
   - Les méthodes d'amortissement pratiquées sont les méthodes prévues par les dispositions fiscales en vigueur pour chaque catégorie d'immobilisation dans la limite de la durée de vie de la mine
2. **Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation**
   - Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nette comptable , une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.
3. **Méthodes de détermination des écarts de Conversion - Actif**
   - Les écarts de conversion sont calculés d'après le taux de change à la date de clôture.

II- ACTIF CIRCULANT

A- Evaluation à l'entrée

1. **Stocks**
   - La méthode d'évaluation du Stock à la fin d'exercice est la méthode du coût moyen pondéré (CMUP).
2. **Créances**
   - Les créances sont enregistrées à leur valeur d'entrée évaluée au cours de la date de transaction.
3. **Titres et valeurs de placement**
   - Les titres et valeurs de placement sont évalués à leur valeur actuelle à la date de fin de clôture.

B- Corrections des valeurs

1. **Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation**
   - Les stocks : La valeur des stocks de consommables est corrigée au moment de l'arrêté pour tenir compte des dépréciations éventuelles (obsolète).
2. **Méthodes de détermination des écarts de Conversion - Actif**
   - Les créances libellées en devises sont revalorisée aux taux de clôture et réajustées par les comptes d'écarts de conversion actif et passif.Les pertes de change latentes sont constatées dans le CPC par le biais de provisions financières.Les gains latents ne sont pas constatés dans le CPC.

III- FINANCEMENT PERMANENT

1. **Méthodes d'évaluation des provisions réglementées**
   - Les provisions réglementées (PRG) sont comptabilisées conformément aux dispositions fiscales en vigueur.
2. **Méthodes d'évaluation des provisions durables pour risques et charges**
   - Une provision pour risques et charges est constituée pour faire face à la charge future ou au risque créés au cours de l'exercice.
3. **Méthodes de détermination des écarts de Conversion - Passif**
   - Les écarts de conversion sont calculés d'après le taux de change à la date de clôture.

IV- PASSIF CIRCULANT (Hors trésorerie)

1. **Dettes du passif circulant**
   - Les dettes relatives aux créditeurs étrangers sont enregistrées à leur valeur d'entrée selon les cours de facturation.
2. **Méthodes d'évaluation des autres provisions pour risques et charges**
   - Une provision pour risques et charges est constituée pour faire face à la charge future ou au risque créés au cours de l'exercice.
3. **Méthodes de détermination des écarts de Conversion - Passif**
   - Les écarts de conversion sont calculés d'après le taux de change à la date de clôture.

ÉTAT DE DÉROGATIONS — DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

Indication des Dérogations	Justifications des Dérogations	Influence des Dérogations sur le Patrimoine, la Situation Financière et les Résultats
INDICATION DES DEROGATIONS		
I- Dérogations aux principes comptables fondamentaux	Néant	Néant
II- Dérogations aux méthodes d'évaluation	Néant	Néant
III- Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	Néant	Néant

ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES — DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

Nature des Changements	Justification des Changements	Influence sur le Patrimoine, la Situation Financière et les Résultats
I CHANGEMENT AFFECTANT LES MÉTHODES D'ÉVALUATION		
Néant	Néant	Néant
II CHANGEMENT AFFECTANT LES RÈGLES DE PRÉSENTATION		
Néant	Néant	Néant

DÉTAIL DES NON-VALEURS — DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

Compte Principal	Intitulé	Montant
211	**FRAIS PRÉLIMINAIRES**	
2111	Frais de constitution	
2112	Frais préalables au démarrage	
2113	Frais d'augmentation du capital	
2114	Frais sur opérations de fusions, scissions et transformations	
2116	Frais de prospection	
2117	Frais de publicité	
2118	Autres frais préléminaires	
212	**CHARGES À RÉPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES**	**2 045 313,70**
2121	Frais d'acquisitions des immobilisations	491 934,00
2125	Frais d'émission des emprunts	
2128	Autres charges à répartir	1 553 379,70
213	**PRIME DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS**	
2130	Primes de reboursements des obligations	
	T O T A L	**2 045 313,70**

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIÈRES

DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

Nature	MONTANT BRUT DEBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisition	Production par l'entreprise pour elle-même	Virement	Cession	Retrait	Virement	
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	**2 045 313,70**							**2 045 313,70**
* Frais préliminaires								
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	2 045 313,70							2 045 313,70
* Primes de remboursement obligations								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**1 655 627 813,79**		**65 864 325,57**					**1 721 492 139,36**
* Immobilisation en recherche et développement	1 617 263 131,55		47 205 605,42					1 664 468 736,97
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	1 034 906,85							1 034 906,85
* Fonds commercial								
* Autres immobilisations incorporelles	37 329 775,39		18 658 720,15					55 988 495,54
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**3 208 499 834,95**	**26 258 023,15**	**119 501 708,69**	**7 668 880,65**			**7 668 880,65**	**3 354 259 566,79**
* Terrains	13 918 198,00							13 918 198,00
* Constructions	1 884 564 942,41	286 100,00	112 790 571,88	3 824 972,19				2 001 466 586,48
* Installat. techniques, matériel et outillage	896 607 606,65	2 705 903,49	6 711 136,81	2 830 399,81				908 855 046,76
* Matériel de transport	349 388 730,91	2 340 250,70		474 729,12				352 203 710,73
* Mobilier, matériel bureau et aménagements	41 102 197,35			538 779,53				41 640 976,88
* Autres immobilisations corporelles								
* Immobilisations corporelles en cours	22 918 159,63	20 925 768,96					7 668 880,65	36 175 047,94
TOTAL GÉNÉRAL	**4 866 172 962,44**	**26 258 023,15**	**185 366 034,26**	**7 668 880,65**			**7 668 880,65**	**5 077 797 019,85**

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

Nature	Cumul début exercice	Dotation de l'exercice	Amortissement sur les immobilisations sorties	Cumul d'amortissement en fin d'exercice
	1	2	3	4 = 1 + 2 - 3
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	**2 045 313,70**			**2 045 313,70**
* Frais préliminaires				
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	2 045 313,70			2 045 313,70
* Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**1 610 755 170,34**	**32 476 467,63**		**1 643 231 637,97**
* Immobilisation en recherche et développement	1 602 918 932,19	29 065 132,27		1 631 984 064,46
* Brevets, marques droits et valeurs similaires	709 849,29	171 057,56		880 906,85
* Fonds commercial				
* Autres immobilisations incorporelles	7 126 388,86	3 240 277,80		10 366 666,66
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**2 652 914 009,36**	**161 626 531,57**		**2 814 540 540,93**
* Terrains				
* Constructions	1 519 177 235,28	114 412 406,39		1 633 589 641,67
* Installations techniques; matériel et outillage	769 399 070,49	36 034 841,09		805 433 911,58
* Matériel de transport	324 369 940,13	10 489 898,36		334 859 838,49
* Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	39 967 763,46	689 385,73		40 657 149,19
* Autres immobilisations corporelles				
* Immobilisations corporelles en cours				
TOTAL GÉNÉRAL	**4 265 714 493,40**	**194 102 999,20**		**4 459 817 492,60**

TABLEAU DES PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS

DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

Date de cession ou de retrait	Compte principal	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur nette d'amortissements	Prix de cession	Plus values	Moins values
Néant							
TOTAL							

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émetrice			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice
						Date de clôture	Situation nette	Résultat net	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Néant									
TOTAL									

TABLEAU DES PROVISIONS

DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

Nature	MONTANT DEBUT EXERCICE	DOTATIONS			REPRISES			MONTANT FIN EXERCICE
		D'exploitation	Financières	Non courantes	D'exploitation	Financières	Non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé								
2. Provisions réglementées								
3. Provisons durables pour risques et charges	35 216 434,00			36 100 747,00			35 116 434,00	36 200 747,00
SOUS TOTAL (A)	**35 216 434,00**			**36 100 747,00**			**35 116 434,00**	**36 200 747,00**
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	7 859 125,83	7 240 584,58			7 694 482,92			7 405 227,49
5. Autres Provisions pour risques et charge	5 071 044,14		65 627,78			5 071 044,14		65 627,78
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie								
SOUS TOTAL (B)	**12 930 169,97**	**7 240 584,58**	**65 627,78**		**7 694 482,92**	**5 071 044,14**		**7 470 855,27**
TOTAL (A+B)	**48 146 603,97**	**7 240 584,58**	**65 627,78**	**36 100 747,00**	**7 694 482,92**	**5 071 044,14**	**35 116 434,00**	**43 671 602,27**

TABLEAU DES CRÉANCES

DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

Créances	Total	Analyse par Échéance			Autres Analyses			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en Devises	Montants sur l'Etat et Organismes Publics	Montants sur les Entreprises liées	Montants Représentés par Effets
De l'Actif Immobilisé	**100 601 195,75**	**3 601 195,75**	**97 000 000,00**					
- Prêts immobilisés								
- Autres créances financières	100 601 195,75	3 601 195,75	97 000 000,00					
De l'Actif Circulant	**824 487 462,40**	**214 860,98**	**770 372 496,80**	**53 900 104,62**	**283 952 820,51**	**153 106 845,03**	**645 948 331,15**	
- Fournisseurs débiteurs avances et acomptes	6 086 540,99	214 860,98	5 871 680,01					
- Clients et comptes rattachés	300 097 215,50		297 633 166,72	2 464 048,78	283 952 820,51		293 895 204,41	
- Personnel	10 121 659,04		10 121 659,04			10 121 659,04		
- Etat	142 985 185,99		91 549 130,15	51 436 055,84		142 985 185,99		
- Comptes d'associés	352 053 126,74		352 053 126,74				352 053 126,74	
- Autres débiteurs	259 514,00		259 514,00					
- Compte de régularisation actif	12 884 220,14		12 884 220,14					
T O T A U X	**925 088 658,15**	**3 816 056,73**	**867 372 496,80**	**53 900 104,62**	**283 952 820,51**	**153 106 845,03**	**645 948 331,15**	

TABLEAU DES DETTES

DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

Dettes	Total	Analyse par Échéance			Autres Analyses			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non payées	Montants en Devises	Montants sur l'Etat et Organismes Publics	Montants sur les Entreprises liées	Montants Représentés par Effets
DE FINANCEMENT	**50 837 998,06**	**34 684 488,33**	**16 153 509,73**					
- Emprunts obligataires								
- Autres dettes de financement	50 837 998,06	34 684 488,33	16 153 509,73					
DU PASSIF CIRCULANT	**257 804 423,30**	**30 536 214,82**	**209 950 193,65**	**17 318 014,83**	**7 724 297,41**	**94 074 760,07**	**33 917 016,50**	
- Fournisseurs et comptes rattachés	163 191 011,56	886 044,10	144 986 952,63	17 318 014,83	7 724 297,41		33 917 016,50	
- Clients créditeurs, avances et acomptes								
- Personnel	19 915 765,30		19 915 765,30			19 915 765,30		
- Organismes sociaux	12 778 905,88		12 778 905,88			12 778 905,88		
- État	61 380 088,89	29 650 170,72	31 729 918,17			61 380 088,89		
- Comptes d'associés								
- Autres créanciers								
- Comptes de régularisation - Passif	538 651,67		538 651,67					
Totaux	**308 642 421,36**	**65 220 703,15**	**226 103 703,38**	**17 318 014,83**	**7 724 297,41**	**94 074 760,07**	**33 917 016,50**	

TABLEAU DES SÛRETÉS RÉELLES DONNÉES OU REÇUES

DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

Tiers Débiteurs ou Tiers Créditeurs	Montant couvert par la sûreté	Nature (1)	Date et Lieu d'inscription	Objet (2)(3)	V.N.C. de la sureté donnée
Sûreté donnée					

Néant

Sûreté reçue

Néant

(1) Gage: 1 - Hypothèque: 2 - Nantissement: 3 - Warrant: 4 - Autres: 5 - (à préciser)
(2) Préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données) (entreprises liées, associés, membres du personnel)
(3) Préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)

ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNÉS HORS OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL

DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

Engagements Donnés	Montants Exercice	Montants Exercice Précèdent
Engagement donné		
Engagement en matiere de pensions de retraite	27 303 000,00	23 256 000,00
Avales et cautions	9 955 954,31	9 837 344,31
Engagement reçu		

TABLEAU DES BIENS EN CRÉDIT BAIL

DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

RUBRIQUES	Date de la première échéance	Durée du contrat en mois	Valeur estimée du bien à la date du contrat	Durée théorique d'amort° du bien	Cumul des exercices précédents des redevances	Montant de l'exercice des redevances	Redevanes restant à payer		Prix d'achat résiduel en fin du contrat	Observations
							A moins d'un an	A plus d'un an		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
T o t a l			0,00	--	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	--

Néant

DÉTAIL DES POSTES DU C.P.C. (CHARGES)

DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

	DESIGNATION	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
	CHARGES D'EXPLOITATION		
611	**611 - Achats revendus de marchandises**		
	* Achats de marchandises		
	Variation des stocks de marchandises (±)		
	Total		
612	**612 - Achats consommés de matières et fournitures**	**455 649 364,42**	**411 435 715,79**
	* Achat de matières premières		
	*Variation des stocks de matières premières (+-)		
	* Achats de matières et fournitures consommables et d'emballages	190 614 034,97	143 247 999,99
	Variation des stocks de matières, fournitures et emballages (+/-)	-5 850 134,15	47 109 714,10
	* Achats non stockés de matières et de fournitures	66 207 022,22	62 640 348,55
	* Achats de travaux, études et prestations de services	204 678 441,38	158 437 653,15
	Total	**455 649 364,42**	**411 435 715,79**
613/614	**613/614 - *Autres charges externes**	**112 221 341,35**	**97 099 991,90**
	* Locations et charges locatives	8 868 677,60	8 776 763,08
	* Redevances de crédit-bail		
	* Entretien et réparations	3 899 651,18	2 503 001,49
	* Primes d'assurances	6 626 911,86	6 338 841,87
	* Rémunérations du personnel extérieur à l'entreprise		
	* Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	1 184 293,10	838 685,73
	* Redevances pour brevets, marques, droits.....	59 714 617,33	50 721 203,99
	*Transports	22 084 052,24	21 491 229,40
	* Déplacements, missions et réceptions	5 070 996,98	4 263 480,30
	* Reste du poste des autres charges externes	4 772 141,06	2 166 786,04
	Total	**112 221 341,35**	**97 099 991,90**
617	**617 - * Charges de personnel**	**231 331 171,06**	**211 912 886,02**
	* Rémunération du personnel	137 495 719,79	129 137 283,94
	* Charges sociales	49 885 234,56	47 491 973,86
	* Reste du poste des charges de personnel	43 950 216,71	35 283 628,22
	Total	**231 331 171,06**	**211 912 886,02**
618	**618 - Autres charges d'exploitation**	**540 000,00**	**620 000,00**
	* Jetons de présence	540 000,00	620 000,00
	* Pertes sur créances irrécouvrables		
	* Reste du poste des autres charges d'exploitation		
	Total	**540 000,00**	**620 000,00**
638	**CHARGES FINANCIÈRES**	**1 251 910,90**	
	638 *Autres charges financières	**1 251 910,90**	
	* Charges nettes sur cessions de titres et valeurs de placement	1 251 910,90	
	* Reste du poste des autres charges financières		
	TOTAL	**1 251 910,90**	
658	**CHARGES NON COURANTES**	**11 494 309,12**	**12 666 632,70**
	658 - Autres charges non courantes	**11 494 309,12**	**12 666 632,70**
	* Pénalités sur marchés et dédits		
	* Rappels d'impôts (autres qu'impôts sur les résultats)		
	* Pénalités et amendes fiscales et pénales	739 298,00	1 624,00
	* Créances devenues irrécouvrables		
	* Reste du poste des autres charges non courantes	10 755 011,12	12 665 008,70
	Total	**11 494 309,12**	**12 666 632,70**

DÉTAIL DES POSTES DU C.P.C. (PRODUITS) DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

	DESIGNATION	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
	PRODUITS D'EXPLOITATION		
711	**Ventes de marchandises**		
	Ventes de marchandises au Maroc		
	Ventes de marchandises à l'étranger		
	Reste du poste des ventes de marchandises		
	Total		
712	**Ventes de biens et services produits**	**1 052 712 641,87**	**1 065 943 396,96**
	Ventes de biens au Maroc		
	Ventes de biens à l'étranger	1 042 942 408,84	1 052 434 991,83
	Ventes des services au Maroc		
	Ventes des services à l'étranger		
	Redevances pour brevets, marques, droits..		
	Reste du poste des ventes et services produits	9 770 233,03	13 508 405,13
	Total	**1 052 712 641,87**	**1 065 943 396,96**
713	**Variation des stocks de produits**	**20 700 057,95**	**-12 417 456,04**
	Variation des stocks des biens produits (+/-)	20 700 057,95	-12 417 456,04
	Variation des stocks des services produits (+/-)		
	Variation des stocks des produits en cours (+/-)		
	Total	**20 700 057,95**	**-12 417 456,04**
718	**Autres produits d'exploitation**		
	Jetons de présence reçus		
	Reste du poste des produits divers		
	Total		
719	**Reprises d'exploitation transferts de charges**	**7 694 482,92**	**5 039 037,31**
	Reprises	7 694 482,92	5 039 037,31
	Transferts de charges		
	Total	**7 694 482,92**	**5 039 037,31**
738	**PRODUITS FINANCIERS**		
	Intérêts et autres produits financiers	**19 495 711,70**	**10 572 025,78**
	Intérêts et produits assimilés	17 637 748,00	7 580 238,92
	Revenus des créances rattachées à des participations		
	Produits nets sur cessions de titres et valeurs de placement		
	Reste du poste intérêts et autres produits financiers	1 857 963,70	2 991 786,86
	Total	**19 495 711,70**	**10 572 025,78**

PASSAGE DU RÉSULTAT NET COMPTABLE AU RÉSULTAT NET FISCAL DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

I N T I T U L E S	MONTANT (+)	MONTANT (-)
I. RÉSULTAT NET COMPTABLE		
Bénéfice net	186 719 660,90	
Perte nette		
II. RÉINTÉGRATIONS FISCALES	**137 887 156,38**	
RÉINTÉGRATIONS FISCALES COURANTES	**12 953 901,26**	
Amort et ou redevances non déductible	348 478,40	
Provision Pour Dépréciation du Stock	7 240 584,58	
Ecart de Conversion Passif Passif	3 227 108,02	
Charges sur exercices antérieurs	181 794,26	
Dons non déductibles	1 955 936,00	
RÉINTÉGRATIONS FISCALES NON COURANTES	**124 933 255,12**	
Pénalités et amendes fiscales	715 910,00	
Provision pour risques	36 100 747,00	
Autres charges non courantes	10 778 399,12	
IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS	77 338 199,00	
III. DÉDUCTIONS FISCALES		**45 460 833,83**
DÉDUCTIONS FISCALES COURANTES		**10 344 399,83**
Reprise provisions sur stock		7 694 482,92
Reprise écart de conversion Passif N-1		149 916,91
Déduction dons seisme		2 500 000,00
DEDUCTIONS FISCALES NON COURANTES		35 116 434,00
Reprise propres pour Risque		35 116 434,00
Total	**324 606 817,28**	**45 460 833,83**
IV. RÉSULTAT BRUT FISCAL		
Bénéfice brut si T1> T2 (A)	279 145 983,45	
Déficit brut fiscal si T2> T1 (B)		
V. REPORTS DÉFICITAIRES IMPUTÉS (C) (1)		
Exercice n-4		
Exercice n-3		
Exercice n-2		
Exercice n-1		
VI - RÉSULTAT NET FISCAL		
. Bénéfice net fiscal (A - C) (OU)	**279 145 983,45**	
. Déficit net fiscal (B)		
VII. CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERÉS		
VIII. CUMUL DES DÉFICITS FISCAUX RESTANT À REPORTER		
Exercice n-4		
Exercice n-3		
Exercice n-2		
Exercice n-1		

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPÔTS DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

I. DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	MONTANT
Résultat courant d'après C.P.C (+/-)	**276 100 575,29**
Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	12 953 901,26
Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	10 344 399,83
Résultat courant théoriquement imposable (=)	**278 710 076,72**
Impôt théorique sur résultat courant (-)	77 217 370,00
Résultat courant après impôts (=)	**201 492 706,72**

DÉTAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

Nature	Solde au début de l'exercice	Opérations comptables de l'exercice	Déclarations T.V.A de l'exercice	Solde fin d'exercice
	(1)	(2)	(3)	(1+2-3=4)
A. T.V.A. Facturée		**36 835 262,25**	**36 835 262,25**	
B. T.V.A. Récupérable	**10 627 469,43**	**111 214 157,12**	**110 896 776,23**	**10 944 850,32**
sur charges	10 125 033,00	75 071 239,70	74 630 810,81	10 565 461,89
sur immobilisations	502 436,43	36 142 917,42	36 265 965,42	379 388,43
C. T.V.A. dûe ou crédit de T.V.A = (A - B)	**-10 627 469,43**	**-74 378 894,87**	**-74 061 513,98**	**-10 944 850,32**

PASSIF ÉVENTUEL DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

1) les déclarations fiscales de l'impôt sur les sociétés (IS), de l'impôt général sur le revenu (IGR) des exercices 2021 à 2024 ainsi que les déclarations de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) non encore prescrites et pourraient par conséquent,faire l'objet de vérifications par l'administration fiscale et donner lieu à d'éventuels redressements.

2) les déclarations sociales des exercices 2021 à 2024 sont non prescrites et restent ouvertes à d'éventuels contrôles de la part de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale.

CAPITAL SOCIAL DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

Principaux associés		Ident. Fiscal	N° C.N.I.	N° C.E.	Adresse	NOMBRE DE TITRES		Valeur nomin. de chaque action ou part sociale	MONTANT DU CAPITAL		
Nom, prénom	Associés					Ex. N - 1	Actuel		Souscrit	Appelé	Libéré
	MANAGEM	1085091			TWIN CENTER TOUR A ANGLE BD ZERKTOUNI CASABLANCA	1320360	1320360	100	132 036 000,00	132 036 000,00	132 036 000,00
	CIE DE TIFNOUT TIRANIMINE	1086122			TWIN CENTER TOUR A ANGLE BD ZERKTOUNI CASABLANCA	1	1	100	100,00	100,00	100,00
	SFGP	1085081			60 RUE D ALGER CASABLANCA	1	1	100	100,00	100,00	100,00
	SIGER	3316303			5 AV LA PRINCESSE LALLA MERYEM RABAT	1	1	100	100,00	100,00	100,00
TOUMI IMAD			B480599		TWIN CENTER TOUR A ANGLE BD ZERKTOUNI CASABLANCA	1	1	100	100,00	100,00	100,00
ABARRO ABDELAZIZ			B74177		7, RUE DES SAPINS CASABLANCA	1	1	100	100,00	100,00	100,00
BENYAKHLEF RACHID			C801245		52 AVENUE HASSAN II CASABLANCA	1	1	100	100,00	100,00	100,00
LOUALI AHMED			D16623		55, LOT BONVILLARD SOUISSI RABAT	1	1	100	100,00	100,00	100,00
BASSIM JAI HOKIMI			B387850		3, ALLEE DES MIMOSAS ANFA CASABLANCA	1	1	100	100,00	100,00	100,00
BENKHADRA AMINA			A118958		39, RUE CADI AHMED MOULINE SOUISSI RABAT	1	1	100	100,00	100,00	100,00
ALJ OMAR			513076		BP N° 13005 CASA PRINCIPALE	17	17	100	1 700,00	1 700,00	1 700,00
ALJ MOHAMED			C123456		BP N° 13005 CASA PRINCIPALE	17	17	100	1 700,00	1 700,00	1 700,00
JABRI TOURIA			D123456		BP N° 13005 CASA PRINCIPALE	51	51	100	5 100,00	5 100,00	5 100,00
KESSAR NOUFISSA			BE40716		60 RUE D ALGER CASABLANCA	1	1	100	100,00	100,00	100,00
	AUTRES PORTEURS	1111111				324635	324635	100	32 463 500,00	32 463 500,00	32 463 500,00
Total						**1645090**	**1645090**	--	**164 509 000,00**	**164 509 000,00**	**164 509 000,00**

TABLEAU D'AFFECTATION DES RÉSULTATS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

A. ORIGINE DES RÉSULTATS À AFFECTER	MONTANT	B AFFECTATION DES RÉSULTATS	MONTANT
Décision du 06/06/2024		Réserve légale	
Report à nouveau	577 120 373,86	Autres réserves	
Résultats nets en instance d'affectation		Tantièmes	
Résultat net de l'exercice	168 455 584,33	Dividendes	131 607 200,00
Prélèvements sur les réserves		Autres affectations	
Autres prélèvements		Report à nouveau	613 968 758,19
TOTAL A	**745 575 958,19**	**TOTAL B**	**745 575 958,19**

RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTREPRISE AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

Nature des Indications	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024
SITUATION NETTE DE L'ENTREPRISE			
Capitaux propres plus capitaux propres assimilés moins immobilisations en non-valeurs	1 171 126 488,84	1 339 609 303,17	1 394 721 764,07
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE			
1. Chiffre d'affaires hors taxes	798 391 526,94	1 065 943 396,96	1 052 712 641,87
2. Résultat avant impôts	38 519 895,01	219 479 977,33	264 057 859,90
3. Impôts sur les résultats	3 333 204,00	51 024 393,00	77 338 199,00
4. Bénéfices distribués (y compris les tantièmes) de l'exercice précédent			131 607 200,00
5. Résultats non distribués (mis en réserves ou en instance d'affectation)	971 458 027,83	1 006 644 718,84	1 043 493 103,17
RESULTAT PAR TITRE (Pour les sociétés par actions et SARL)			
Résultat net par action ou part sociale de l'exercice	21 39	102 40	Neant
Bénéfices distribués par action ou part sociale de l'exercice précédent			
PERSONNEL			
Montant des salaires bruts de l'exercice	135 251 641,23	129 137 283,94	137 495 719,79
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	757	736	754

TABLEAU DES OPÉRATIONS EN DEVISES COMPTABILISÉES PENDANT L'EXERCICE DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

Nature	Entrée Contre Valeur en Dirhams	Sortie Contre Valeur en Dirhams
- Financement permanent		
- Immobilisations brutes		**1 756 688,67**
- Rentrées sur immobilisations		
- Remboursement des dettes de financement		
Produits	**1 042 942 408,84**	
Produit	1 042 942 408,84	
Charges		**8 869 174,56**
Charges		8 869 174,56
TOTAL DES ENTRÉES	**1 042 942 408,84**	
TOTAL DES SORTIES		**10 625 863,23**
BALANCE DEVISES		**1 032 316 545,61**
TOTAL (ÉGALITÉ)	**1 042 942 408,84**	**1 042 942 408,84**

DATATION ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

Date de clôture 31/12/2024

Date d'établissement des états de synthèse 25/03/2025

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

(2) Justification en cas de dépassement du délais réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse

ÉVÉNEMENTS NÉS POSTÉRIEUREMENT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLE À CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA PREMIÈRE COMMUNICATION DES ÉTATS DE SYNTHÈSE

INDICATION DES ÉVÉNEMENTS

Évenements favorables

Néant

Évenements défavorables

Néant

ÉTAT DÉTAILLÉ DES STOCKS

DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

STOCKS	STOCK FINAL			STOCK INITIAL			Variation de stock en valeur (+ ou -)
	Montant brut	Provision pour dépréciation	Montant net	Montant brut	Provision pour dépréciation	Montant net	
	1	2	3	4	5	6	7 = 6 - 3
I. Stocks Approvisionnement							
1- Biens et produits destinés à la revente en l'état							
* Biens immeubles							
* Biens meubles							
2- Biens et Matières Premières destinés aux activités de production et de transformation	**95 455 014,68**	**7 240 584,58**	**88 214 430,10**	**89 604 880,53**	**7 694 482,92**	**81 910 397,61**	**-6 304 032,49**
3- Matières premières							
4- Matières consommables	95 455 014,68	7 240 584,58	88 214 430,10	89 604 880,53	7 694 482,92	81 910 397,61	-6 304 032,49
5 - Pièces détachées							
6- Carburants, lubrifiants pour véhicules de transport							
- Emballage							
7 * récupérables							
8 * vendus							
9 * perdus							
10- Total stocks approvisionnement	**95 455 014,68**	**7 240 584,58**	**88 214 430,10**	**89 604 880,53**	**7 694 482,92**	**81 910 397,61**	**-6 304 032,49**
II. Stock en cours Production de biens et service							
11- Produits en cours							
12- Études en cours							
13- Travaux en cours							
14- Services en cours							
15- Total Stocks des en cours							
III. Stock Produits finis	**101 123 099,48**		**101 123 099,48**	**80 423 041,53**		**80 423 041,53**	**-20 700 057,95**
16- Produits finis	101 123 099,48		101 123 099,48	80 423 041,53		80 423 041,53	-20 700 057,95
17- Biens finis							
18- Total Stocks Produits et Biens finis	**101 123 099,48**		**101 123 099,48**	**80 423 041,53**		**80 423 041,53**	**-20 700 057,95**
IV . Stock Produits résiduels							
19- Déchets							
20- Rebuts							
21- Matières de récupération							
22- Total Stocks Produits résiduels							
23- TOTAL GÉNÉRAL (ligne 10+15+18+22)	**196.578.114,16**	**7.240.584,58**	**189.337.529,58**	**170.027.922,06**	**7.694.482,92**	**162.333.439,14**	**-27.004.090,44**

DÉCLARATION DES HONORAIRES DES CONTRÔLEURS DES COMPTES

En kdhs	Mazars						FIDAROC GT						DELOITTE					
	Montant / année			Pourcentage / année			Montant / année			Pourcentage / année			Montant / année			Pourcentage / année		
	2024	2023	2022	2024	2023	2022	2024	2023	2022	2024	2023	2022	2024	2023	2022	2024	2023	2022
Commissariat aux comptes, Certification, Examen des comptes individuels et consolidés	190	190	-	86%	86%	-	160	160	135	84%	84%	100%	-	-	135	-	-	100%
Émetteur	190	190	-	86%	86%	-	160	160	135	84%	84%	100%	-	-	135	-	-	100%
Filiales	-	-	-	0%	0%	-	-	-	-	0%	0%	0%	-	-	-	-	-	0%
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes	30	30	-	14%	14%	-	30	30	-	16%	16%	0%	-	-	-	-	-	0%
Émetteur	30	30	-	14%	14%	-	30	30	-	16%	16%	0%	-	-	-	-	-	0%
Filiales	-	-	-	0%	0%	-	-	-	-	0%	0%	0%	-	-	-	-	-	0%
Sous-total	220	220	-	100%	100%	-	190	190	135	100%	100%	100%	-	-	135	-	-	100%
Autres prestations rendues	-	-	-	0%	0%	-	-	-	-	0%	0%	0%	-	-	-	-	-	0%
Autres	-	-	-	0%	0%	-	-	-	-	0%	0%	0%	-	-	-	-	-	0%
Sous-total	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total général	**220**	**220**	**-**	**100%**	**100%**	**-**	**190**	**190**	**135**	**100%**	**100%**	**100%**	**-**	**-**	**135**	**-**	**-**	**100%**

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Fidaroc Grant Thornton
7, Boulevard Driss Slaoui
20160 Casablanca,
Maroc

forvis mazars
76, Bd Abdelmoumen
Résidence Koutoubia, 7ème étage
Casablanca -Maroc

Aux Actionnaires de la Société
Société Métallurgique d'Imiter « SMI » S.A.
TWIN CENTER- Tour A, Angle Bd Zerktouni et Bd Al Massira Al Khadra
Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 31 mai 2023, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Société Métallurgique d'Imiter S.A, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 1.394.721.764,07 MAD dont un bénéfice net de 186.719.660,90 MAD.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société Métallurgique d'Imiter S.A. au 31 décembre 2024, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune question clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

Fidaroc Grant Thornton
forvis mazars

Responsabilités de la direction et des responsables de la Gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

Fidaroc Grant Thornton

forvis mazars

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 29 avril 2025

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Fiduciaire Grant Thornton
International
7 Bd. Driss Slaoui - Casablanca
Tél : 05 22 54 46 00 - Fax : 05 22 29 66 70

Faïçal MEKOUAR
Associé

FORVIS MAZARS

forvis mazars
76, Bd Abdelmoumen Rés. Koutoubia
7ème Etage - Casablanca
Tél. 05 22 42 34 23

Adnane LOUKILI
Associé

Fidaroc Grant Thornton
7, Boulevard Driss Slaoui
20160 Casablanca, Maroc

forvis mazars
76, Bd Abdelmoumen
Résidence Koutoubia, 7ème étage
Casablanca Maroc

Aux Actionnaires de la
Société Métallurgique d'Imiter (SMI)
TWIN CENTER, Tour A, Angle Bd Zerktouni et Bd Al Massira Al Khadra
Casablanca

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le Président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE

Le Président de votre Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune convention nouvelle conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

2.1 Convention de recherche conclue avec la CTT

- Entité concernée : Managem S.A (actionnaire commun des deux sociétés CTT et SMI)
- Nature et objet de la convention :
  Cette convention en date du 1er janvier 2006 permet à la société SMI d'entreprendre tous les travaux de recherche sur des permis appartenant à la CTT.
- Modalités essentielles :
  Cette convention prévoit qu'à l'issue des travaux de recherche et si la SMI découvre un gisement, elle pourra au choix :
  - Acheter les permis, dans ce cas elle payera un montant de 2 000 MAD par permis au permissionnaire et s'engagera à lui payer une redevance de 0,5% du chiffre d'affaires FOB,
  - Remettre les permis au permissionnaire et recevoir une rémunération d'inventeur de gisement de 2,5% du chiffre d'affaires FOB.
- Montant comptabilisé : Cette convention n'a pas produit d'effets au cours de l'exercice 2024.
- Montant encaissé ou décaissé : Aucun montant n'a été encaissé ou décaissé au cours de l'exercice 2024.

2.2 Convention de recherche conclue avec CMG

- Entité concernée : Managem S.A (actionnaire commun des deux sociétés CMG et SMI)
- Nature et objet de la convention :
  Cette convention en date du 1er janvier 2006 permet à la société SMI d'entreprendre tous les travaux de recherche sur des permis appartenant à CMG.
- Modalités essentielles :
  Cette convention prévoit qu'à l'issue des travaux de recherche et si la SMI découvre un gisement, elle pourra au choix :
  - Acheter les permis, dans ce cas elle payera un montant de 2 000 MAD par permis au permissionnaire et s'engagera à lui payer une redevance de 0,5% du chiffre d'affaires FOB ;
  - Remettre les permis au permissionnaire et recevoir une rémunération d'inventeur de gisement de 2,5% du chiffre d'affaires FOB.
- Montant comptabilisé : Cette convention n'a pas produit d'effets au cours de l'exercice 2024.
- Montant encaissé ou décaissé : Aucun montant n'a été encaissé ou décaissé au cours de l'exercice 2024.

2.3 Convention de gestion de trésorerie conclue avec Akka Gold Mining (AGM)

- Entité concernée : Managem S.A (actionnaire commun des deux sociétés Akka Gold Mining et SMI)
- Nature et objet de la convention :
  Cette convention prévoit la mise en commun de l'ensemble des disponibilités des différentes sociétés du Groupe MANAGEM dans le but d'optimiser à la fois le recours au crédit et le placement des excédents de trésorerie.
- Modalités essentielles :
  Ces avances de trésorerie sont rémunérées au taux de 4,15 % l'an.
- Montant comptabilisé : Cette convention n'a pas produit d'effets au cours de l'exercice 2024.
- Montant encaissé ou décaissé : Aucun montant n'a été encaissé ou décaissé au cours de l'exercice 2024.

2.4 Conventions conclues avec AL MADA (ex SNI)

- Entité concernée : AL Mada actionnaire indirect de la société SMI

2.4.1 Convention de rémunération de gestion de AL MADA

- Nature et objet de la convention :
  Cette convention, autorisée par le Conseil d'Administration du 9 mai 1997, porte sur les prestations fournies à SMI par AL MADA S.A. dans les domaines de la contribution de la Présidence et de la Direction Générale, à la défense des intérêts du secteur des mines, l'assistance juridique, le contrôle de gestion, le conseil financier et fiscal et ressources humaines.

- Modalités essentielles :
  La rémunération, fixée au maximum à 1% du chiffre d'affaires hors taxes, est arrêtée pour l'exercice 2024 à 0,425% du chiffre d'affaires, suivant avenant daté du 27 mars 2009.

- Montant comptabilisé : Au titre de l'exercice 2024, la charge comptabilisée par SMI, dans le cadre de cette convention, s'élève à KMAD 4.442 Hors taxes.

- Montant encaissé ou décaissé : Le montant décaissé au cours de l'exercice s'élève à KMAD 4.808.

2.4.2 Convention de gestion de trésorerie

- Nature et objet de la convention :
  Cette convention, autorisée par votre conseil d'administration du 16 mars 1999, vise à centraliser les opérations de trésorerie dans le but d'optimiser à la fois le recours au crédit et le placement des excédents de trésorerie.

- Montant comptabilisé : Cette convention n'a pas produit d'effets au cours de l'exercice 2024.

- Montant encaissé ou décaissé : Aucun montant n'a été encaissé ou décaissé au cours de l'exercice 2024.

2.5 Convention d'inventeur de gisement conclue avec le BRPM (ONHYM)

- Personne concernée : Amina BENKHADRA (Administrateur de la SMI et Directrice Générale de l'ONHYM

- Nature et modalités de la convention :
  La convention, en date du 2 avril 1969, prévoit au titre de l'indemnité d'inventeur de gisement une redevance annuelle égale à 6% du bénéfice d'exploitation net après amortissements.

- Montant comptabilisé : Au titre de l'exercice 2024, la charge comptabilisée par SMI, dans le cadre de cette convention, s'élève à KMAD 15.661 Hors taxes.

- Montant encaissé ou décaissé : Le montant décaissé au cours de l'exercice s'élève à KMAD 19.371.

2.6 Conventions conclue avec MANAGEM S.A

- Entité concernée : Managem S.A actionnaire de la SMI

2.6.1 Convention d'assistance conclue avec MANAGEM S.A

- Date de signature : 1er janvier 2022

- Date d'entrée en vigueur : 1er janvier 2022

- Nature et objet des prestations :

a) Administration des affaires :

MANAGEM assurera pour le compte de SMI les opérations suivantes :
- Prestations de la direction générale en vue d'assurer le suivi et la coordination des différentes activités opérationnelles et fonctionnelles ;
- Gestion courante des opérations de trésorerie ;
- Gestion et suivi des contrats de couverture des matières premières et taux de change ;
- Contrôle de gestion relatif à la préparation des plans et des budgets, la conception et la mise en place de systèmes de gestion, l'élaboration des tableaux de bord, le suivi des indicateurs de performance, le calcul des coûts de revient, Etc. ;
- Assistance comptable ;
- Assistance fiscale ;
- Assistance en matière d'audit et de Risk management ;
- Assistance juridique ;
- Développement et administration des systèmes d'information.

b) Gestion et le suivi des approvisionnements et de la logistique :

MANAGEM assurera pour le compte de SMI, notamment les opérations suivantes :
- Assistance à la mise en place des procédures régissant le choix des fournisseurs notamment l'homologation et l'évaluation de ces derniers ;
- Rédaction des cahiers de charges ;
- Lancement des appels d'offres ;
- Choix des fournisseurs ;
- Négociation des contrats-cadre ;
- Négociation des conditions générales et spécifiques d'achat ;
- Gestion des plateformes logistiques ;
- Réalisation des approvisionnements en consommables, pièces de rechange et investissements ;
- Etc.

c) Administration du personnel :

MANAGEM assurera pour le compte de SMI, notamment les opérations suivantes :
- Recrutement du personnel ;
- Formation du personnel ;
- Gestion de la paie ;
- Gestion des plans de carrière ;
- Gestion de la communication interne et externe ;
- Gestion et organisation des activités à caractère social et sociétal ;
- Gestion de l'hygiène et de la sécurité du travail ;
- Gestion de la médecine du travail ;
- Mise en place de la démarche qualité.
- Etc.

- Modalités essentielles :

  En contrepartie des prestations d'assistance fournies dans le cadre de la présente Convention, SMI procèdera au versement d'une rémunération définie comme suit :

  - Pour les prestations d'administration des affaires : en fonction de la quote-part revenant à SMI déterminée sur la base : i) des dépenses de fonctionnement des Directions Fonctionnelles (financière, juridique, audit et Risk-management et systèmes d'informations) engagées par MANAGEM pour fournir les prestations, majorées d'une marge de pleine concurrence et ii) d'une clé de répartition tenant compte de la nature des activités couvertes par ladite assistance.

  - Pour les prestations de gestion et de suivi des approvisionnements et de la logistique : en fonction de la quote-part revenant à SMI déterminée sur la base : i) des dépenses de fonctionnement de la direction des Achats et Logistique engagées par MANAGEM pour fournir les prestations, majorées d'une marge de pleine concurrence et ii) d'une clé de répartition correspondant à la quote-part de SMI en nombre (bons de commande) et en valeur des achats effectués par ladite direction.

- Pour les prestations d'administration du personnel : en fonction de la quote-part revenant à SMI déterminée sur la base : i) des dépenses de fonctionnement de la Direction des Ressources Humaines et Communication engagées par MANAGEM pour fournir les prestations, majorées d'une marge de pleine concurrence et ii) d'une clé de répartition tenant compte de la quote-part de SMI en nombre (effectifs) et en valeur (masse salariale) de la rémunération gérée par ladite direction.

- Montant comptabilisé : Au titre de l'exercice 2024, la charge comptabilisée par SMI, dans le cadre de cette convention, s'élève à KMAD 39.612 Hors taxes.

- Montant encaissé ou décaissé : Le montant décaissé au cours de l'exercice s'élève à KMAD 41.184.

2.6.2 Convention de gestion de trésorerie

- Nature de la convention :
  Cette convention prévoit la mise en commun de l'ensemble des disponibilités des différentes sociétés du Groupe MANAGEM dans le but d'optimiser à la fois le recours au crédit et le placement des excédents de trésorerie.

- Modalités essentielles :
  Ces avances de trésorerie ont été rémunérées courant 2024 au taux de 4,69 % l'an. L'encours au 31 décembre 2024 s'élève à KMAD 352.053.

- Montant comptabilisé : Au titre de l'exercice 2024, les produits financiers comptabilisés par SMI dans le cadre de cette convention s'élèvent à KMAD 17.638 Hors taxes.

- Montant encaissé ou décaissé : Le montant encaissé au cours de l'exercice s'élève à KMAD 15.399.

2.7 Convention de recherche conclue avec REMINEX

- Entité concernée : Managem S.A (actionnaire commun des deux sociétés REMINEX et SMI)

- Nature de la convention :
  Cette convention en date du 29 décembre 1997 permet à la société SMI d'entreprendre tous les travaux de recherche sur des permis appartenant à REMINEX.

- Modalités essentielles :
  Cette convention prévoit qu'à l'issue des travaux de recherche et si la SMI découvre un gisement, elle pourra au choix :

  - Acheter les permis, dans ce cas elle payera un montant de 2 000 MAD par permis au permissionnaire et s'engagera à lui payer une redevance de 0,5% du chiffre d'affaires FOB ;
  - Remettre les permis au permissionnaire et recevoir une rémunération d'inventeur de gisement de 2,5% du chiffre d'affaires FOB.

- Montant comptabilisé : Cette convention n'a pas produit d'effets au cours de l'exercice 2024.

- Montant encaissé ou décaissé : Aucun montant n'a été encaissé ou décaissé au cours de l'exercice 2024.

2.8 Convention de recherche conclue avec TECHSUB

- Entité concernée : Managem S.A (actionnaire commun des deux sociétés TECHSUB et SMI)

- Nature de la convention :
  Cette convention en date du 29 décembre 1997 permet à la société SMI d'entreprendre tous les travaux de recherche sur des permis appartenant à TECHSUB.

- Modalités essentielles :

  Cette convention prévoit qu'à l'issue des travaux de recherche et si la SMI découvre un gisement, elle pourra au choix :

  - Acheter les permis, dans ce cas elle payera un montant de 2 000 MAD par permis au permissionnaire et s'engagera à lui payer une redevance de 0,5% du chiffre d'affaires FOB ;

  - Remettre les permis au permissionnaire et recevoir une rémunération d'inventeur de gisement de 2,5% du chiffre d'affaires FOB.

- Montant comptabilisé : Cette convention n'a pas produit d'effet au cours de l'exercice 2024.

- Montant encaissé ou décaissé : Aucun montant n'a été encaissé ou décaissé au cours de l'exercice 2024.

2.9 Convention de recherche conclue avec SOMIFER

- Entité concernée : Managem S.A (actionnaire commun des deux sociétés SOMIFER et SMI)

- Nature de la convention :
  Cette convention en date du 1er janvier 2005 permet à la société SMI d'entreprendre tous les travaux de recherche sur des permis appartenant à SOMIFER.

- Modalités essentielles :
  Cette convention prévoit qu'à l'issue des travaux de recherche et si la SMI découvre un gisement, elle pourra au choix :

  - Acheter les permis, dans ce cas elle payera un montant de 2 000 MAD par permis au permissionnaire et s'engagera à lui payer une redevance de 0,5% du chiffre d'affaires FOB ;
  - Remettre les permis au permissionnaire et recevoir une rémunération d'inventeur de gisement de 2,5% du chiffre d'affaires FOB.

- Montant comptabilisé : Cette convention n'a pas produit d'effet au cours de l'exercice 2024.

- Montant encaissé ou décaissé : Aucun montant n'a été encaissé ou décaissé au cours de l'exercice 2024.

Casablanca, le 29 avril 2025

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON	**FORVIS MAZARS**
FIDAROC GRANT THORNTON Membre Russell Grant Thornton International 7 Bd. Driss Slaoui - Casablanca Tél : 05 22 54 38 00 - Fax : 05 22 29 86 70	forvis mazars 76, Bd Abdelmoumen Rés. Koutoubia 7ème Etage - Casablanca Tél : 05 22 42 74 27
Faïçal MEKOUAR	**Adnane LOUKILI**
Associé	**Associé**

SMI
Managem Group